

APEDAF

Association des Parents d'Enfants
Déficients Auditifs Francophones

RAPPORT ANNUEL 2015



1 Statuts

**Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte***15082139***

Déposé / Reçu le

04 06 2015

Greffe

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/06/2015 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0418.527.581

Dénomination

(en entier) : **ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS DEFICIENTS
AUDITIFS FRANCOPHONES**(en abrégé) : **APEDAF**

Forme juridique : ASBL

Siège : Rue PICARDIE, 43 A 1140 EVERE

Objet de l'acte : **DEMISSION ET CESSATION D'ADMISTRATEUR****CESSATION**

Lors de l'assemblée générale du 29 mars 2015, L'administratrice Anne-Marie LAMOTTE, Administratrice, domiciliée à 5000 Namur, Rue des Brasseurs, 53/10, est arrivée en fin de mandat.

DEMISSION

Monsieur Laurent Cedric DUQUESNE, domicilié au numéro 62, Bas Hameau à 7760 CELLES, a démissionné de son poste d'Administrateur.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Anne-Charlotte PREVOT, Présidente

Bernard LIETAR, Vice-Président

Gaétane MEILLEUR, Trésorière

Stéphanie NOTEBAERT, Secrétaire

Anne-Charlotte PREVOT,
PrésidenteMentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature

2 Sommaire

1) Statuts	3
2) Sommaire	7
3) Mot introductif	13
4) Rapport d'activités	17

L'aide interparentale et familiale **19**

Accueil et soutien des parents	19
Parents-relais	20
Familles actives de l'APEDAF	22
Activités familiales	22
Services piles	29

L'éducation de l'enfant sourd **31**

Service d'aide pédagogique	31
Prix Clinique de Beloeil	38
«Bébé, Bambin Sourds Bouquinent»	39

La sensibilisation du public et des autorités **49**

Outils de sensibilisation et d'information	49
Animations autour des outils pédagogiques	52
Sensibilisation des autorités compétentes	70

La réalisation d'outils pédagogiques et de services **71**

Outils pédagogiques de l'année 2014	72
Services de l'année 2014	76

Les collaborations **79**

Partenariats réguliers	79
Collaborations dans le cadre de la réalisation d'outils et d'animations	80
Collaborations pour la diffusion et la promotion	81

Le fonctionnement de l'association **83**

Comité de gestion	83
Personnel APEDAF	83
Commission paritaire	87
Aménagement structural	87

10 **5) Annexes presse** **89**

Opération Souris	91
Des activités solidaires	97
Conférence «Identité Sourde»	99
Rhétos défi	100
Marche ADEPS	105

6) Comptes et bilan 2014 **107**

Bilan 2014 **109**

Compte de résultats **110**

Comptes annuels **111**

7) Projets 2015 **119**

L'APEDAF en route vers un nouvel Axe **121**

Présentation de l'axe 4 et ses obligations **121**

L'aide interparentale et familiale **123**

Accueil et soutien des parents	123
Parents-relais	123
Activités familiales	124

L'éducation de l'enfant sourd **127**

Service d'aide pédagogique	127
« Bébé, Bambin Sourds Bouquinent »	127
«Bébé Bambin Sourds Bouquinent» - Écoles	128

La sensibilisation du public et des autorités **129**

Campagne de sensibilisation et d'information	129
Axe4: thème de notre campagne 2015	129
Interventions	130
Actions et évènements	131
Sensibilisation des autorités compétentes	134

La communication de l'asbl **137**

Outils de communication	137
-------------------------	-----

Les collaborations **139**

Le fonctionnement de l'association **141**

Personnel de l'APEDAF	141
-----------------------	-----

8) Budget 2015 **143**

Budget 2015	145
--------------------	------------

Compte de résultats	147
----------------------------	------------

3 Mot introdudctif

Chers lecteurs,

Comme annoncé l'année dernière, l'APEDAF a entamé en 2015 le processus de changement d'axe dans le cadre de l'éducation permanente. Concrètement, pour pouvoir bénéficier de la reconnaissance dans le cadre du décret éducation permanente, l'association doit s'inscrire dans un axe. Jusqu'à présent, nous étions dans l'axe 3.1 visant la production de services et d'études ce qui signifie que pour informer le grand public sur la surdité, nous avons réalisé des brochures.

Nous nous proposons de changer d'axe pour nous inscrire dans l'axe 4 qui vise l'organisation de campagnes d'information et de communication visant à sensibiliser le grand public dans le but de faire évoluer les comportements et les mentalités sur des enjeux culturels, de citoyenneté et de démocratie.

C'est pourquoi, en préparation de ce changement d'axe, nous avons en 2015, lancé notre première campagne d'information et de sensibilisation « Sourd et alors ? Je choisis mon emploi ».

Le guide réalisé sur l'emploi d'une personne sourde, les affiches, les nombreux partenariats noués à l'occasion de cette campagne ont permis non seulement de rendre plus visible l'action de l'APEDAF et surtout, de contribuer par son action à l'intégration socio-professionnelle des personnes sourdes dans la société.

Parallèlement à l'organisation de la campagne, nous avons continué la publication de brochures, ce qui fut un réel exploit ! En effet, cumuler les deux de front ne fut pas sans peine mais grâce au talent des collaborateurs de l'APEDAF et à l'implication, l'enthousiasme de sa directrice Edith Rioux, l'objectif est atteint et le résultat est très bon!

Parcourez donc nos brochures « Confidences - Surdité, entourage, et environnement », ou encore « Communiquer avec une personne sourde - Cap ou pas Cap ? », ...

Vous trouverez plus de détails concernant ces actions en parcourant le rapport d'activités. Vous pouvez les commander sur notre site ou encore les consulter dans notre bibliothèque.

Sur le plan des activités en faveur des parents, notons l'arrivée de notre nouvelle et jeune assistante sociale Floriane Peereboom. L'accueil de nouveaux parents et la diversification des conseils vont être au cœur de ses tâches et gageons qu'avec son énergie, Floriane va pouvoir relancer des activités qui étaient plus ou moins dormantes comme par exemple, le service de parents relais.

Sur le plan des finances, l'année 2015 se termine par une perte non négligeable. Cette perte étant désormais structurelle comme le conseil d'administration l'a expliqué à plusieurs reprises, nous serons amenés à revoir certaines modalités de fonctionnement en 2016. Ces changements seront présentés aux membres lors de l'assemblée générale.

Au nom du conseil d'administration, je remercie vivement tout le personnel qui s'est impliqué grandement à faire de 2015 un très bon cru malgré les difficultés rencontrées que ce soit sur le plan budgétaire et également sur le plan du personnel avec les changements fréquents qui ont eu lieu cette année. Je tiens donc une nouvelle fois à les remercier chaleureusement.

Je ne manquerai pas de terminer cette introduction par un mot aux parents et aux bénévoles de l'association. Nous tenons à remercier vivement tous ceux qui s'investissent et ne comptent pas leur temps alloué à l'APEDAF, que ce soit pour l'organisation d'événements afin de permettre la collecte de dons ou pour d'autres activités. Grâce à vous, à votre implication, nous comprenons ce que les termes solidarité et engagement signifient. Mille mercis à vous !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activités !

Anne-charlotte Prévot
Présidente APEDAF

4 Rapport d'activités

Accueil et soutien des parents

Depuis 1978, l'APEDAF défend la cause des parents et des familles d'enfants sourds et malentendants. L'objet social de l'association est de soutenir tout enfant sourd ou malentendant ainsi que sa famille « dans les domaines de l'éducation, de la vie culturelle, sociale et professionnelle, et ce, dans le respect de leurs possibilités et de leurs besoins » (M.B. 10/08/78).

L'accueil et le soutien des parents forment les piliers fondamentaux de toutes actions initiées par l'association pour et par nos parents membres. Nous visons également leur prise de responsabilités ainsi que leur implication active aux questions essentielles liées à la surdité, aussi bien dans la vie sociale, économique et culturelle que dans la vie politique.

L'association s'efforce de conscientiser les familles et le grand public sur ces questions, et met également en place diverses activités concrètes, d'outils et de services en collaboration avec les parents les plus impliqués, non seulement dans le but d'offrir un soutien et une écoute attentive aux autres familles, mais aussi dans l'espoir d'opérer un changement de mentalité chez les personnes entendantes.

Cette année, l'APEDAF a compté 131 membres. La grande majorité d'entre eux sont des parents entendants d'enfants sourds, mais on compte également parmi nos membres des représentants d'associations partenaires et quelques sympathisants.

Depuis sa création, l'APEDAF contribue à l'épanouissement de l'enfant sourd et de sa famille par le soutien et l'accompagnement qu'elle offre aux parents à différents moments de vie de leur enfant. Cette année, nous avons comptabilisé plus de 87 demandes, provenant majoritairement de parents et de sympathisants parents. Sans compter les contacts réguliers des parents d'enfants suivis en intégration scolaire.

Les demandes ont été classées en huit catégories distinctes selon la récurrence et la nature des questions formulées par les personnes qui nous sollicitent. La majorité d'entre elles concernent les services qu'offre l'APEDAF, tels que les sensibilisations, les animations de lecture de contes en bibliothèques (« Bébé, Bambin Sourds Bouquinent ») mais aussi le service piles, l'aide et le soutien social aux parents. Viennent aussi les demandes de collaboration, les demandes de soutien pédagogique en milieu scolaire, les demandes d'étudiants entendants pour la réalisation d'un travail scolaire sur la surdité et les recherches de cours en langue des signes ou LPC (« Langue Parlée Complétée »). Les demandes s'axent ensuite sur tout ce qui a trait à la scolarité des enfants sourds, à

la législation et à la recherche de professionnels (médecin, psychothérapeute, logopède, etc.) formés à la langue des signes.

Généralement, l'APEDAF est contactée par mail et par téléphone. Certains préfèrent nous rencontrer directement au siège de l'ASBL et d'autres encore nous sollicitent par le biais des réseaux sociaux (site et Facebook).

20

Cette année encore, notre association œuvre au rapprochement des familles, en leur proposant des services et des activités diversifiées, mais aussi et surtout, elle permet le rapprochement du monde entendant avec celui des sourds, par la rencontre des professionnels et des parents entendants avec d'autres parents sourds, par exemple. De ces rencontres naissent aussi de belles amitiés et collaborations.

Il est essentiel que nous poursuivions ces opportunités de rassemblement, à l'origine de l'évolution de la réflexion et des échanges relatifs aux besoins des parents d'enfants sourds. De plus, une consultation des parents membres est systématiquement organisée lors des périodes d'évaluation et d'analyse des besoins précédant la réalisation d'outils pédagogiques ou la création de services. Dès lors, nous proposons à nos nouveaux membres, des services et des informations en adéquation avec leurs besoins et leurs préoccupations.

Reconnue par l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 1984 et par le nouveau décret du 17 juillet 2003, l'APEDAF a poursuivi, tout au long de l'année 2015, le développement de ses services et des outils destinés aux familles d'enfants sourds et malentendants, et également au grand public.

Les parents d'enfants sourds prennent part aux différents projets que nous mettons en œuvre avec enthousiasme et dynamisme, et contribuent alors activement à nos démarches d'Éducation permanente. Ceci leur permet de devenir eux-aussi acteurs du changement de mentalité.

Parents-relais

Née en 1999, l'équipe des parents-relais soutient et accompagne les parents suite à l'annonce de la surdité de leur enfant, et se tient à la disposition des familles qui contactent l'APEDAF dans l'espoir d'y trouver aide et écoute. Ces parents agissent en étroite collaboration avec l'assistante sociale ou l'assistante psychologue, mais sont et restent avant tout des parents. Ils ne sont donc pas experts et n'interféreront pas avec le travail mené par les professionnels.

L'équipe est actuellement formée de huit parents-relais, prêts à répondre aux interrogations

des « nouveaux » parents d'enfants sourds ou malentendants. Ils s'engagent à poursuivre avec dynamisme leur mission d'accompagnateur, en partageant leurs histoires et expériences avec eux.

Néanmoins, cette année encore, nous constatons un faible taux de sollicitation de la part de ces nouveaux parents. En 2011 et 2012, aucun parent-relais n'avait été sollicité. En 2013, nous comptabilisions quatre appels à un des dix parents-relais et constatons une nouvelle fois l'année suivante (2014) l'absence d'appel à ce service. Au cours de cette année 2015, les parents-relais ont été contacté par de nouveaux parents d'enfants sourds, les contacts se sont multipliés suite à la mise en ligne du nouveau site internet de l'association. Celui-ci offre à présent une visibilité plus importante au service parents-relais, mettant ainsi en avant la disponibilité et l'unicité de cet accompagnement en Belgique francophone. Dès lors, l'APEDAF poursuit sa réflexion quant aux moyens d'actions qui permettront de promouvoir ce service et de toucher de nouvelles familles.

Parents-relais?

Nous sommes des parents d'enfant(s) sourd(s) qui avons déjà la prise de recul nécessaire afin de pouvoir partager nos expériences.

Si vous le désirez, nous sommes prêts à vous rencontrer, vous qui venez d'apprendre la surdité de votre enfant.

Nous sommes présents pour vous soutenir dans votre quotidien. Nous pouvons être à vos côtés lors des moments d'incertitude et de recherche. Nous pouvons aussi vous informer en ouvrant de nouvelles portes, sans vouloir mettre en avant nos propres choix.

Pour certaines questions plus particulières, nous pourrions jouer le lien avec l'équipe qui suit votre enfant et des personnes ressources.



Association des Parents d'Enfants
Déficients Auditifs Francophones



Les services sont accessibles au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 18h00.

Contactez-nous :

Siège social :
📍 Rue de Picardie 43, 1140 Evere (Evere)
☎ Tél. : 02/644 66 77
✉ E-mail : info@apedaf.be

www.apedaf.be

Pour nous soutenir...
 Les dons supérieurs à 40 euros sont exonérés fiscalement.
 N° compte : IBAN BE02 0010 6356 0540

Avec le soutien de



FÉDÉRATION
Wallonie-Bruxelles



Le Brabant wallon



Cochlear™

Editeur responsable: Anne-Charlotte Pévot, rue de Picardie 43, 1140 Evere • Graphisme: Marie Heybroeck

Parents-relais

Partagez leur expérience de parents d'enfant sourds



Contactez-nous!



Association des Parents d'Enfants
Déficients Auditifs Francophones

Les objectifs

- Ecouter les familles, les rencontrer et les encourager à entrer en contact avec d'autres familles.
- Soutenir les parents, être à leur côté lorsqu'ils en ont besoin.
- Informers les parents de la manière la plus large possible sur les choix qui s'offrent à eux, leurs droits,
- Orienter les familles vers les services adéquats.
- Instaurer un lien avec les familles de l'APEDAF.

Ils sont soutenus par l'APEDAF

Les parents-relais sont en permanence soutenus dans leur rôle par le service social de l'APEDAF. Les parents-relais peuvent y trouver soutien, écoute et conseils pour pouvoir aider au mieux les parents qu'ils rencontrent. L'APEDAF accompagne également les parents-relais en leur offrant régulièrement des formations spécifiques. Cette étroite collaboration entre le service social et l'équipe de parents-relais permet d'apporter aux nouveaux parents une aide optimale lorsqu'ils en ressentent le besoin.

www.apedaf.be

Qui sont-ils?

Comment les contacter?

À Bruxelles

> Anne Lamotte

0477/67.55.65
anne.lamotte@gmail.com
Tous les jours

> Stéphanie Notebaert

0497/36.07.63
stephnot@gmail.com
En soirée

> Anne-Charlotte Prévot

02/410.10.47 ou 0476/34.76.34
anne-charlotte.prevot@bma-abc.be
Tous les jours (de préférence en soirée)

Dans le Brabant Wallon

> Chantal Thory

02/390.96.38 ou 0478/46.86.45
chanthory@gmail.com
Du lundi au vendredi jusque 20h
Le samedi et le dimanche jusque midi

Au Luxembourg

> Didrik van Zuylen

063/23.32.35
van_lux@hotmail.com
En semaine, le soir après 20h

> Fabienne van Zuylen

063/23.32.35
van_lux@hotmail.com
En journée

À Tournai / Mouscron

> Stéphanie Baert

056/48.09.96 ou 0475/60.17.56
pedicurebaert@gmail.com
Après 20h30 et le samedi après-midi

> Odile Cantreul

056/84.30.47 ou 0483/17.91.81
odile-robert@tvcablenet.be
Tous les jours après 18h sauf le dimanche

Formation des parents-relais

La volonté de l'APEDAF est de fournir aux nouveaux parents un soutien qui soit le plus proche possible de leurs besoins et des leurs questionnements. Pour ce faire, nous tenons à offrir à nos parents-relais la possibilité d'évoluer et de s'expertiser dans leurs rôles d'accompagnateurs.

C'est pourquoi nous leur permettons de se former. La formation des parents-relais leur enseigne essentiellement les attitudes et outils nécessaires à la qualité du soutien qu'ils proposent aux nouveaux parents, brutalement plongés dans la détresse suite à l'annonce de la surdité de leur enfant.

En 2016, une journée de formation sera organisée.

Mini-conférences

Chaque année, l'APEDAF organise deux mini-conférences interactives, qui ont pour principal objectif de proposer des thèmes en adéquation avec les attentes des parents d'enfants sourds et malentendants, et qui toucheront également un large public.

Pour chaque mini-conférence, un intervenant est invité pour traiter du thème choisi. En outre, chacune d'elles est agrémentée d'un ou de plusieurs témoignages de parent(s), de famille(s), de frère(s) et de sœur(s), ou d'enfant(s) sourd(s).

Mais ce qui fait aussi et surtout la richesse de nos mini-conférences, c'est sa seconde partie, soit le moment des « questions-débat ». Pour chaque participant, c'est l'occasion de s'exprimer et de transmettre son vécu, mais aussi, d'écouter d'autres histoires, de découvrir de nouveaux points de vue et de construire de nouvelles pistes de réflexion. Certains parents se fidélisent ; des discussions entre parents permettent d'aboutir à la mise ne place de nouveaux projets et aussi de développer de nouvelles thématiques pour les mini-conférences ultérieures. Ces moments d'échanges amènent aussi à l'élaboration de nouveaux outils d'Éducation permanente et sont autant d'instant privilégiés où présenter nos outils.

En 2015, une mini-conférence a été organisée sur le thème de la «Musique & Surdit  ». Cette mini-conf  rence, pr  sent  e par Jean-Fran  ois Geubel, musicien et p  dagogue exp  riment   en animations pour public sourd, s'est tenue le 13 mars 2015    la Fermette d'Evere.



La pr  sentation   tait construite sur bases de deux questions essentielles : « Qu'est-ce que la musique ? » et « Comment peut-elle   tre perue par les personnes sourdes et que peuvent-elle en tirer ? ». La rencontre fut particuli  rement riche en   changes, discussions et d  couvertes.

La diffusion de l'information semble   tre efficace, puisque nous accueillons en moyenne une vingtaine de personnes    chaque mini-conf  rence. Les affiches, sans cesse repens  es, nous assurent une certaine visibilit   et nous permet de toucher un nombre satisfaisant de participants. L'information circule non seulement par le biais des affiches, mais est   galement activement relay  e au travers de publicit  s du secteur associatif, via Facebook et par l'interm  diaire de l'assistante sociale de l'APEDAF.

Les temps de discussions, de d  bats et de t  moignages qui suivent et cl  turent la mini-conf  rence sont, chaque ann  e, les moments les plus enrichissants pour l'ensemble des participants.

Familles actives de l'APEDAF

L'APEDAF poss  de   galement une antenne dans la r  gion du Luxembourg, o   plusieurs familles sont activement pr  sentes. Elles organisent r  guli  rement des activit  s pour les familles membres des environs.

Activit  s familiales

Chaque année, l'APEDAF propose aux parents et aux familles membres des activités diverses et variées, tant pédagogiques que ludiques et festives afin d'encourager la rencontre et l'union des familles entre elles.

Conte Guerre 14-18

24



Le mercredi 11 février dernier, l'APEDAF a poussé les meubles et les bureaux de son open-space pour faire de la place à une quinzaine de personnes. Toutes voulaient suivre les aventures de Thérèse et Edouard.

Ce jeune couple bruxellois surpris par la guerre 14, doit faire face au changement de conditions de vie. Thérèse s'occupe désormais seule de l'épicerie/quincaillerie tandis qu'Edouard découvre les tranchées. Loin l'un de l'autre, ils voient l'horreur et la solidarité, se donnent des nouvelles par courrier et

cultivent l'espoir de se retrouver...

Au fil des anecdotes, l'histoire se recrée sous la voix de Michel Thiry, les signes d'Evelyne Devuyt, les images d'époque et le décor spécialement conçu pour l'occasion ! Impossible de ne pas se laisser emporter, de ne pas s'attacher aux personnages, de ne pas trembler et rire avec eux, de ne pas se demander ce qui va leur arriver...

Visite du musée du Moulin de l'Alimentation



Le vendredi 13 mars 2015, huit enfants et leurs familles ont visité le Musée du Moulin et de l'Alimentation d'Evere.

L'exposition temporaire s'intitulait « Marmites, cocottes et compagnie. Histoire des cuisines d'autrefois » et grâce au guide, les participants ont en effet parcouru l'histoire de l'alimentation à travers les siècles.

Comment conservait-on les aliments ? Comment les préparait-on ? Que mangeait-on lors des repas de fête ? Combien de temps passait-on en cuisine ? Autant de questions passionnantes mais pas toujours évidentes auxquelles les

enfants ont essayé de répondre, parfois même avec succès.

Plus riche de connaissances, les participants se sont ensuite dirigés vers la spacieuse

cuisine pour y préparer et y déguster de délicieuses tartes aux pommes.

Les objectifs de découverte, d'apprentissage, d'enrichissement du vocabulaire et des connaissances ont été atteints. De plus l'échange entre les familles a été une réussite.

Il est cependant à déplorer que ce soient toujours les mêmes familles qui participent à ces animations.

Visite des Serres de Laeken

Le samedi 25 avril 2015, les aides pédagogiques ont proposé à leurs élèves et familles une visite des Serres Royales de Laeken.



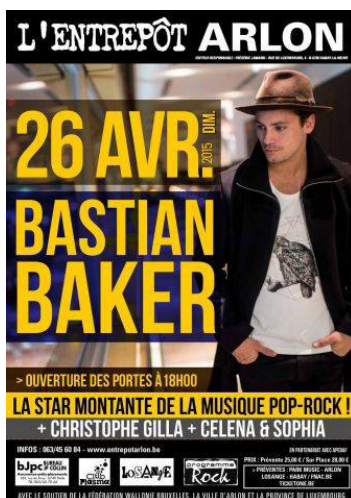
Elles avaient minutieusement préparé un parcours ludique et pédagogique pour découvrir ce cadre magnifique.

Malheureusement, vu le nombre restreint de personnes inscrites, cette animation a dû être annulée.

Vu le peu de présence de certaines familles, le service pédagogique se questionne sur le maintien ou non des animations.

Concert du chanteur Bastian Baker

Bastian Baker, chanteur-compositeur-interprète suisse, est venu chanter au profit de l'APEDAF le dimanche 26 avril 2015 à la salle L'Entrepôt d'Arlon. Véritable succès puisque le concert était sold out et la bonne ambiance était au rendez-vous.



Les parents des élèves suivis par des aides pédagogiques de l'APEDAF dans le Sud de la Province de Luxembourg se sont mobilisés pour organiser ce concert avec l'aide de L'Entrepôt. Ils ont donc accueilli l'artiste, géré les entrées, la billetterie, le bar « APEDAF » auquel des cocktails et wraps faits « maison » ainsi que des paquets de chips étaient vendus avec presque 100 % de bénéfiques grâce aux dons de supermarchés de la région.



Ainsi, la moitié des bénéfices dus aux entrées et au bar de la salle est revenue à l'APEDAF (837 €), tout comme les bénéfices des boissons et en-cas vendus au bar « APEDAF » (480 €). A cela s'ajoute encore 500 € de sponsor.

Au total, cet événement a permis de rapporter 1817 € à l'APEDAF.

Fête de fin d'année scolaire des AP Bruxelles



Une fois de plus, le soleil était au rendez-vous ce 21 juin 2015 pour la fête de fin d'année du service des aides pédagogiques de Bruxelles. Quelle chance !

Une bonne vingtaine de parents et enfants, présents pour cet événement annuel incontournable, ont été accueillis par une équipe à l'allure hawaïenne tandis que la salle de fête avait revêtu un petit air de plage et d'été. Le ton était donné : VIVE LES VACANCES! Palmiers, coquillages, crocodile gonflable, chapeaux et lunettes de soleil, tout y était pour se sentir déjà bien loin de l'école !

Après un apéritif, place aux jeux ! Les participants se sont défoulés avec des pistolets à eau, se sont déguisés en vacanciers modèles, ont dessiné dans le sable,...

Comme c'était agréable d'entendre rire et de voir les équipes relever les défis avec enthousiasme.

La journée s'est clôturée par un délicieux buffet préparé par les bons soins de chacun.

La bonne humeur ambiante, les jeux d'équipe et le partage de bons petits plats ont permis de nombreux échanges entre les familles ainsi qu'avec les aides pédagogiques et l'assistante sociale. L'objectif principal de cette action a donc été atteint avec succès.

Les aides pédagogiques souhaiteraient réfléchir à mettre en place une formule différente pour l'année prochaine afin de varier par rapport à ces cinq dernières années.

Journée des familles à Tournai

Le dimanche 28 juin 2015, l'APEDAF Tournai a organisé sa journée des familles. Au menu : barbecue, animations, journée des Anciens et des Nouveaux pour une après-midi inoubliable.

Cette fête a attiré de nombreuses familles d'enfants sourds dans le jardin de l'APEDAF-rue Childéric.

Repas du service AP Wallonie



Le 6 septembre dernier, nous avons eu la joie d'organiser notre repas des familles à Purnode en Province de Namur. Ce joli village évoquant « le bois des pruniers » nous rassemblait à nouveau au cœur d'une belle campagne.

Cette rencontre fut bien agréable et conviviale ! Dès 11h30, les premiers arrivaient pour l'apéro. Petit à petit, les gens étaient aux rendez-vous du BBQ.

Nous avons mis en place des défis pour les plus grands et des jeux pour les plus jeunes, la pêche aux canards est toujours source d'activation et d'émerveillement pour gagner des surprises. Des jeux en bois, des jeux de cartes, des coloriages étaient à la disposition de tous. La tombola promettait un beau panier garni de produits artisanaux.

Les parents sont toujours ravis de se rencontrer pour échanger en familles, les enfants et adolescents contents de se revoir ou faire connaissance. Moment sympathique pour l'équipe, occasion de se retrouver dans un autre contexte plus festif.



Chacune avait préparé avec cœur des desserts « maison ».

La gourmandise était au rendez-vous des palais, les discussions au bout des doigts, les rires aux lèvres et la dynamique du groupe chaleureuse.

Dimanche bien agréable, moment de partage après les vacances estivales et de doux souvenirs à raconter.

C'était vraiment chouette et nous souhaitons vivement relancer l'invitation l'an prochain afin de garder ces liens.

Actions de récoltes de fonds

28



Les 20km de Bruxelles

Le 31 mai 2015, l'APEDAF s'est réjouie d'avoir participé à la 36ème édition des « 20km de Bruxelles ». 16 personnes courageuses se sont lancés le défi de courir les 20km100m pour soutenir nos actions en portant les couleurs de notre association. Cet événement fortement médiatisé fut l'occasion pour l'APEDAF de s'offrir une importante visibilité auprès du public.



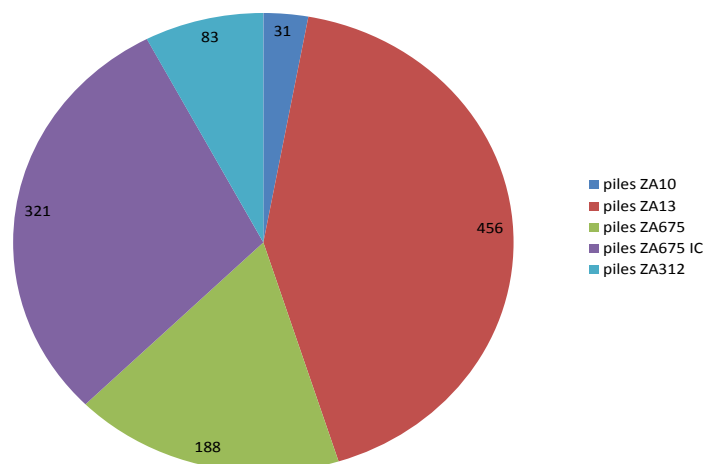
Community Week de DELHAIZE

Notre asbl APEDAF a participé à l'action Community Week de Delhaize durant la semaine du 14 au 20 mars 2015. 5% du montant des achats de chaque participant dans un supermarché Delhaize seront ainsi redistribués à L'APEDAF.

Service piles

Les membres de L'APEDAF peuvent acheter des piles pour appareils auditifs et implants cochléaires auprès de leur association. Ce service est réservé seulement aux membres en ordre de cotisation annuelle.

Nombre de plaquettes de 6 piles vendues en 2015



La totalité des ventes des piles est de 1.079 plaquettes, commandées par 65 membres, une augmentation depuis 2014 où 718 plaquettes avaient été vendues.

L'APEDAF est à la recherche continuellement du meilleur rapport qualité/prix des piles pour ses membres. L'asbl vend des piles sans mercure, comme recommandé par la Communauté Européenne.



Les prix de vente des piles a diminué de 1 € par plaquette en 2015

- Zinc Air 10 (jaunes) : 2,50 €/6
- Zinc Air 13 (oranges) : 2,50 €/6
- Zinc Air 312 (brunes) : 2,50 €/6
- Zinc Air 675 (bleues) : 2,50 €/6
- Zinc Air 675 (spécial implant cochléaire) : 3,50 €/6

Spécifions que l'APEDAF ne fait pas de bénéfice sur la vente des piles, elle assure ce service pour ses membres uniquement.

Service d'aide pédagogique

Présentation du projet

En 1985, des parents de l'asbl ont mis sur pied un service d'aide pédagogique.

Depuis lors, le projet consiste à accompagner des élèves sourds ou malentendants dans les établissements d'enseignement ordinaire choisis par les parents à la condition que les enseignants des écoles acceptent la présence d'un autre adulte (l'aide pédagogique) dans leurs classes.

Ce service est opérationnel à Bruxelles et dans différentes villes de la Région Wallonne, Mouscron, Tournai, Ath, Graty, Wavre, Louvain-la-Neuve, Bure, Moiricy, Athus, Arlon, Huy, La Hestre, Namur...

Actuellement, le service d'aide pédagogique de l'APEDAF occupe l'équivalent de 11 TP sous contrats APE de la Région Wallonne et l'équivalent de 4 TP ½ (dont ½ T extrascolaire) sous contrats ACS de la Région Bruxelles-capitale. Ces 15 ½ TP sont répartis entre 24 employés.

Les aides pédagogiques accompagnent toute l'année plus de quarante élèves et étudiants sourds et malentendants. Ils sont encadrés par deux coordinateurs et une responsable pédagogique.

L'aide est apportée à tous les niveaux scolaires, de la maternelle à l'enseignement supérieur, également en enseignement de promotion sociale, et ce, tous réseaux d'enseignement confondus. L'essentiel de l'aide est cependant apporté aux niveaux fondamental et secondaire.

L'aide est adaptée au projet des parents et aux besoins des enfants. Pour les élèves oralistes, elle consiste en un codage en LPC ou en AKA. Pour les élèves signants, elle consiste en une traduction simultanée des différentes disciplines en langue des signes. Certains points de matières, entre autres en cours de français, sont abordés via une traduction en français signé complété codé. Ces traductions sont complétées par des ré-explications, de la remédiation extrascolaire à l'école ou dans nos infrastructures. Dans certaines circonstances, les aides pédagogiques prennent également des notes.

Divers facteurs déterminent le nombre d'heures d'accompagnement des élèves : niveau d'enseignement, vecteur de communication (LPC ou LSFB), degré d'autonomie de l'élève, ciblage des matières en fonction des aptitudes et des faiblesses, vigilance des enseignants et des autres élèves, disponibilité des aides pédagogiques en tenant compte

de l'éloignement géographique des différents établissements où ils interviennent.

L'essentiel du travail a lieu dans les classes : les traductions en LSF et les codages en LPC ou AKA lèvent les altérations à la communication inhérentes à la surdité, donnent accès aux contenus des messages, dans le meilleur des cas à une compréhension en direct. Les élèves signants ont aussi la possibilité de s'exprimer dans la langue qu'ils maîtrisent le mieux. Ces dispositifs sont établis pour que l'élève sourd se réapproprie sa scolarité, son autonomie, prenne lui-même en charge son travail journalier.

32

Durant toute l'année scolaire, les différentes intégrations et leur évolution sont soumises à des évaluations continuées, internes en réunion des aides pédagogiques, et pluridisciplinaires (bilans concertés avec les enseignants et les autres intervenants auprès de l'enfant sourd, logopèdes, psychomotriciens, audiologistes,...). Ces concertations permettent éventuellement de coordonner l'orientation des élèves, la poursuite ou non des projets individuels.

Dans l'ensemble, les résultats scolaires obtenus en juin sont satisfaisants. Deux élèves ont terminé leurs études secondaires et se sont inscrits en enseignement supérieur en septembre.

À la rentrée 2015, plusieurs élèves ont renoncé à l'aide pédagogique de notre service pour différentes raisons : passage en enseignement supérieur, expatriation de la famille, choix d'un cursus en enseignement spécialisé de type 7 motivé par l'isolement vécu dans un environnement entendant et le désir de vivre parmi d'autres élèves sourds.

Inversement, après une expérience difficile dans le type 7, une ancienne élève réintègre l'enseignement ordinaire. De nouveaux élèves (six) ont par ailleurs rejoint le service et ainsi, compensé les départs.

Ajourné en TT électronique, un élève a été réorienté vers le TQ plus indiqué en fonction de ses compétences dans les matières générales. Vu l'organisation de l'enseignement supérieur, un élève partiellement ajourné planifie des unités de valeur de deux années sur l'année scolaire en cours.

Le départ d'élèves intégrés depuis longtemps vers l'enseignement spécialisé pour les sourds pose question et nous invite à réfléchir en termes d'actions. En effet, les compétences et les évaluations n'étant pas remises en cause, comment, au sein de l'APEDAF, atténuer ce sentiment de solitude des enfants ? Comment tirer leçon de ces expériences pour réunir, si possible, plusieurs élèves sinon dans une même classe, du moins dans un même établissement ? Notons que certains élèves jouissent de cette situation.

Dans un autre ordre d'idées, la généralisation des implants cochléaires soulève des questions méthodologiques préoccupantes déjà répertoriées : si les bénéficiaires de

l'implant cochléaire et de la réadaptation rendent certains élèves quasiment autonomes, d'autres n'atteignent pas ce confort par rapport à une perception de qualité du sens des messages. Ils entendent, mais ne comprennent pas correctement. Or, sans signe, sans lecture labiale, la modalité de l'aide est confuse.

Dans l'environnement familial et social, l'implant leur apporte une plus-value évidente, mais, en termes d'apprentissages, les lacunes stigmatisant la « surdité » subsistent : manque de vocabulaire, étanchéité à l'abstraction, difficultés majeures en lecture et composition du français, compétence transversale. (Cf. élève très doué en électronique contraint de passer en technique de qualification à cause des impasses des cours généraux).

Pour les élèves engagés dans des projets bilingues, le problème de la compréhension est généralement levé par la maîtrise de la langue des signes. Compte-tenu des évaluations écrites, l'effort demandé par rapport à la maîtrise du français langue-cible est souvent une difficulté. Or, celle-ci est naturellement un atout fondamental pour la réussite et l'intégration. Les niveaux de bilinguisme sont donc disparates.

Soutien pédagogique personnalisé

À l'origine du service, un constat : les élèves oralistes ne comprenaient pas grand-chose en classe et y perdaient donc beaucoup de temps. À l'aide primitive à domicile, s'est alors substituée une intervention directement dans les classes. Coder en LPC à l'école visait à lever les entraves et les altérations à la communication. Puis dans les mouvances du Réveil Sourd, les parents se sont ouverts alors aux demandes des enfants : des traductions en langue des signes. Cette compréhension en direct en classe visait un soulagement significatif de la gestion autonome du travail journalier des élèves.

Vu la compréhension aléatoire décrite dans les paragraphes précédents, le soutien pédagogique personnalisé et le suivi du travail journalier sont redevenus indispensables pour nombre d'élèves. Par rapport aux missions qu'on leur confiait autrefois et à l'engagement qu'elles ont consenti dans l'apprentissage du LPC et de la langue des signes, certaines aides pédagogiques constatent une régression : alors qu'on souhaitait « modéliser » un dispositif adéquat pour la spécificité sourde de l'apprenant, une traduction pour les signants, un codage pour les oralistes, nous avons insensiblement glissé vers des réponses particulières à des situations particulières.

Pour certains élèves, nous nous sommes très écartés des motivations initiales : soutenir la double identité des enfants en leur donnant les moyens de s'épanouir par une tranquille affirmation de soi, Sourd minoritaire qui a accès à l'offre pédagogique majoritairement entendante. La question de l'identité Sourd implanté mérite sûrement plus d'attention et de questions.

Quoi qu'il en soit, le soutien pédagogique personnalisé est naturellement pris en charge par le service. Naturellement, d'autres facteurs que l'implant, justifient aussi ce suivi du travail journalier : niveaux d'études, environnement socioculturel, aptitudes, motivations, capacités et autonomie des élèves face à leur cursus.

Concrètement, cet encadrement individualisé vise, d'une part, la maîtrise des compétences, mais aussi, d'autre part, le développement de stratégies d'autonomie: hiérarchiser l'agenda scolaire, se donner les moyens de trouver seul en recourant aux références (dictionnaires, manuels, internet,...).

En cas de lacunes importantes, le travail individuel consiste à revoir autrement les matières en vue de les fixer et de garantir au mieux leur restitution et l'exploitation des acquis.

Formations continuée des aides pédagogiques

• Formation sur la compréhension, 19 et 20 mars 2015, Namur

Formatrice : Françoise Coquet, orthophoniste, chargée d'enseignement à l'Institut d'Orthophonie de Lille.

Passage en revue des différents modèles théoriques expliquant le processus de compréhension, tant en langage oral qu'en langage écrit.

Les différentes compétences permettant la compréhension ont été développées, afin de cerner les difficultés de l'enfant et ainsi lui apporter une aide adaptée à ses difficultés. Chaque compétence est liée à un âge de développement ; nous pouvons donc savoir s'il y a retard ou pas et si l'enfant a la maturité nécessaire pour réaliser la tâche que nous lui demandons.

De nombreuses pistes ont été présentées pour travailler ces différents aspects : réseaux de mots, travail des inférences, compréhension de textes, cartes mentales, récit en 3D, pictogrammes, mise en actes.

• La pédagogie des OCTOFUN

« Un enseignant peut changer la vie de quelqu'un. Peu de gens ont ce pouvoir : il peut être un allumeur de réverbères ... comme il peut être un éteignoir. » (Anonyme)

Les enfants en bas âge ont deux grandes qualités inestimables.

La première est qu'ils sont curieux de tout et ils ont une soif insatiable d'apprendre.

La seconde est qu'ils vivent en pleine conscience toutes ces actions : par le jeu, la réalisation d'une peinture, ... leurs cerveaux sont sans cesse mobilisés, ce qui compte pour eux, c'est l'instant présent.

La plupart des adultes ont perdu cette qualité. Lorsqu'ils sont en action, ils pensent à plusieurs choses en même temps, ce qui les rend moins performants pour la tâche principale.

Il est primordial de permettre aux enfants de garder ces deux grandes richesses. La méthode des OCTOFUN permet à chaque enfant d'exploiter son plein potentiel et de devenir acteur de son apprentissage.

C'est une approche globale et positive dont les trois ingrédients principaux sont :

- La psychologie positive pour identifier ce qui fonctionne bien et viser le bien-être au service du savoir et du savoir-faire.
- La gestion mentale pour prendre conscience des gestes mentaux nécessaires aux apprentissages et adopter d'emblée la bonne démarche.
- Les intelligences multiples pour ouvrir huit directions stimulant le potentiel de chacun.

Le Bodyfun : l'intelligence corporelle/ kinesthésique

Le Mélofun : l'intelligence musicale/rythmique

Le funégo : l'intelligence intra personnelle

Le Multifun : l'intelligence interpersonnelle

L'Alphafun : intelligence verbale/ linguistique

Le 3Dfun : l'intelligence visuelle/ spatiale

Le Mathifun : l'intelligence logico-mathématique

Le Vitafun : l'intelligence naturaliste.

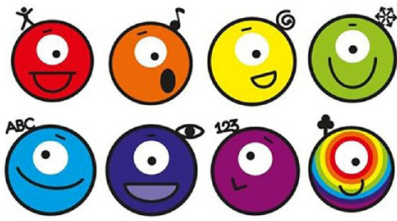
• **Le mind mapping**

Le Mind Map ou carte mentale est un outil efficace d'extraction et de mémorisation des informations. Il s'agit d'une méthode créative et logique pour prendre des notes et consigner des idées. Cela consiste à «cartographier» une réflexion sur un thème.

Toutes les Mind Maps disposent d'éléments communs. Articulées autour d'un noyau central, elles mettent en œuvre des lignes, des symboles, des mots, des couleurs et des images illustrant des concepts simples et faciles à mémoriser. L'élaboration d'une Mind Map permet de transformer une longue liste de données rébarbatives en un diagramme

attrayant, coloré, logique et hautement structuré, en harmonie avec le fonctionnement naturel du cerveau.

Chacun a en lui ces 8 centres d'intelligence ...

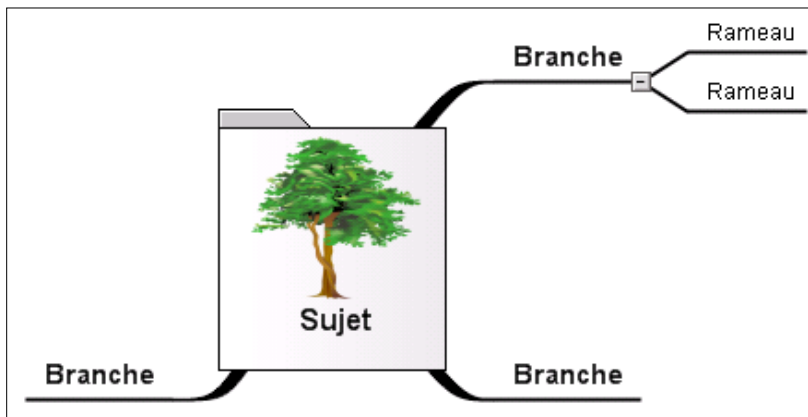


... à utiliser sans modération !

Les cinq caractéristiques essentielles d'une Mind Map sont les suivantes :

- Le sujet ou thème de la Mind Map est symbolisé par une image centrale.
- Les idées ou rubriques principales sont disposées autour de l'image centrale sous forme de branches.
- Chaque branche s'accompagne d'une image-clé ou d'une expression-clé dessinée ou imprimée sur la ligne qui lui est associée.

- Les idées périphériques sont représentées en tant que «rameaux» de la branche connexe.
- L'ensemble des branches forme un arbre dont les nœuds sont liés les uns aux autres.



• Langue des signes

Une aide pédagogique a continué la formation en langue des signes dispensée par l'Institut Fernand Cocq afin d'améliorer sa maîtrise de la langue des signes. En juin 2015, elle a atteint le niveau UF7.

• Gestion mentale « Partons à la découverte de nos mécanismes d'apprentissage »

Les 9, 16 et 23 mars, trois aides pédagogiques ont participé aux journées de découverte de la gestion mentale proposée par la Ligue de l'enseignement.

Les objectifs visés étaient de :

- Enrichir la pratique professionnelle des aides pédagogiques ;
- Comprendre les processus d'apprentissage, énoncer et définir les concepts clés

- de la Gestion mentale ;
- Nommer/ verbaliser les démarches cognitives en situation d'apprentissage et ainsi découvrir la diversité des profils pédagogiques (pluralité des stratégies) ;
- Mettre en place/appliquer les gestes d'attention et de mémorisation à différentes situations d'apprentissage Découvrir et pratiquer le dialogue pédagogique ;
- Réfléchir ensemble à des propositions concrètes de diversification pédagogique.

• **Organiser un événement au service de vos valeurs**

Le 25 juin 2015, un aide pédagogique a participé à une formation dont l'objectif était d'organiser au mieux un évènement.

Au cours de la formation, proposée par le Ligue de l'enseignement, chaque participant a appris à se poser les bonnes questions afin de dresser un plan de travail méthodique.

- Quel (s) objectif(s) atteindre avec cet événement ?
- Quel public viser ?
- Quel type d'évènement choisir ?
- Quel concept/thème exploiter et comment le décliner ?
- L'organiser soi-même ou avec des partenaires (graphiste, agence...) et comment procéder?
- Définir un budget et s'y tenir.
- Utiliser la bonne « check-list » pour ne rien oublier.
- Promouvoir votre événement.
- Mesurer sa réussite.
- Assurer son suivi.

Pratiquement, cette formation sera utile lors de l'organisation d'évènements tels que la journée des employés, la fête de fin d'année scolaire, etc.

• **Codes A.K.A. et L.P.C.**

Régulièrement, les aides pédagogiques suivent des formations internes afin d'acquérir (pour les nouvelles engagées), entretenir ou perfectionner leur maîtrise de l'A.K.A et de la L.P.C.

Cette année, cinq aides pédagogiques se sont réunies 6x2h00 (27/8/15 ; 1/9/15 ; 3/9/15 ; 8/9/15 ; 15/9/15 ; 20/11/15).

À Tournai, une aide pédagogique a entamé une formation en arts thérapie à raison d'un week-end par mois.

Activités parascolaires bilingues pour les enfants de maternelle et début de primaire

Chaque mercredi, 2 h d'activités parascolaires bilingues sont proposées aux enfants de 3 à 12 ans. À l'origine de cette offre il y a bientôt 10 ans, les objectifs étaient les suivants :

- Regrouper plusieurs enfants sourds et malentendants du même âge (3/8 & 9/12) (ces groupes sont accessibles aux frères et sœurs entendants)
- Activer des processus de socialisation entre sourds et entre sourds et entendants
- Dynamiser un réseau de relations axées sur la surdité des pairs
- Initier à la langue des signes par la pratique (vecteur socioculturel)
- Intégrer lecture et écriture du français en fonction des acquis scolaires et des profils particuliers de chacun
- Exploiter collégalement ces acquis en les partageant.

En termes d'aisance, les échanges des aînés témoignent du rôle éminent de la langue des signes sur la socialisation des uns et des autres. En outre, ceux-ci transmettent verticalement leurs compétences et habiletés aux plus jeunes.

Quoi qu'elles soient vues en classe, l'acquisition de nombreuses compétences de base gagnent indubitablement à être renforcée dans le cadre de ces activités parascolaires.

Animations extrascolaires

À Tournai

- Huit matinées d'animation extrascolaire
- Stage d'une semaine fin août

À Bruxelles

Comme chaque année, l'équipe pédagogique a choisi de proposer des animations à visée pédagogique aux élèves accompagnés. Les objectifs de ces animations étaient :

- Offrir aux élèves aidés l'occasion de rencontrer d'autres enfants sourds ou malentendants dans un cadre ludique et détendu ;
- Favoriser la rencontre et les échanges entre les familles ;
- Permettre aux parents de rencontrer différents membres du personnel de l'APEDAF susceptible de les aider (assistante sociale, directrice, membre(s) du Conseil d'Administration, parents-relais) ;
- Apporter un aspect pédagogique au travers de jeux, découvertes, questions, lectures, etc.

Dans le Brabant-Wallon

Comme chaque année, une aide pédagogique est partie le dernier mardi du mois de juin faire l'école buissonnière avec ses « grands élèves »...

Une belle grande ballade de 10km, un repas pris sous un soleil radieux, un gâteau d'anniversaire... que demander de plus pour laisser derrière soi le stress des examens ?

Les objectifs de ces animations sont analogues à ceux des activités parascolaires mais s'enracinent davantage dans un cadre ludique : plaisir de se retrouver, plaisir de découvrir, stimulation de la curiosité, de l'ouverture à son environnement,...

Plus d'une dizaine d'enfants sourds et malentendants participent régulièrement à ces animations : environ autant d'enfants entendants, frères et sœurs, enfants du personnel APEDAF, copains de classes, se joignent à eux.

Les différents aspects des animations (choix des thèmes, préparation des activités, jeux, bricolages, improvisations,...) sont confiés aux aides pédagogiques. De l'avis même des parents, l'enthousiasme des enfants pour ces activités témoigne de leur qualité.

- La mixité du public des animations extrascolaires est fertile à plus d'un titre : enfant sourd, enfant entendant de parents sourds, enfants sourds de parents sourds, frère ou copain de classe entendant, enfants du personnel de l'APEDAF... Le signifiant « sourd » est spécialement intégré à tous les événements des animations : à différents niveaux, le bilinguisme actif de ces animations démontre comment elles atteignent leurs objectifs. L'observateur extérieur n'est par exemple plus toujours capable de distinguer qui est sourd ou pas.
- Dans la durée, différents noyaux se sont constitués de telle manière qu'en termes de socialisation et d'identification, bien des facettes de la diversité sont représentées (les élèves les plus âgés sont invités à animer ; les fratries sont bien représentées ; le public sourd est significativement présent par rapport aux normes démographiques, ...).
- Comme déjà souligné pour les animations extrascolaires, la mixité du groupe est très stimulante et nous permet d'offrir un large éventail d'activités de nature à motiver tout le monde, entre autres par l'entraide verticale.
- L'organisation d'une garderie et des covoiturages permet d'accueillir des enfants qui sans cela, n'auraient pu s'inscrire.

Réunions des aides pédagogiques

Les réunions des aides pédagogiques ont pour objectif principal l'évaluation régulière de l'intégration de chaque élève. Les échanges, le transfert d'expérience vise une évaluation collective et la plus objective possible de l'évolution scolaire de chaque élève. Ces réunions permettent encore de contrôler et garantir la qualité, la continuité, le développement et le suivi du travail, de réfléchir, s'il le faut, à des stratégies de remédiation, voire de réorientation scolaire. Ces réunions offrent aussi la possibilité aux différentes aides pédagogiques qui interviennent auprès d'un même élève de se concerter.

À un autre niveau, elles permettent également d'échanger et diffuser les informations émanant de l'association ou des autres organismes relatifs à la surdité.

Enfin, elles resserrent les liens professionnels, soudent les employés dans un esprit d'équipe, maintiennent une ambiance de travail positive et motivante.

- 11 réunions des aides pédagogiques ont été programmées à Tournai en 2015
- 8 réunions des aides pédagogiques ont été programmées à Grand-Leez en 2015.
- Les réunions des aides pédagogiques ont été programmées tous les mardis après-midi à Bruxelles.

Réunions de parents

Des réunions de parents sont programmées régulièrement des les régions.

Elles ont pour objectifs de relativiser les situations individuelles des familles, de rendre compte du travail dans les écoles et de son évaluation mensuelle, d'enregistrer les demandes des familles, d'étudier des offres de réponses aux questions des familles, de partager les expériences des uns et des autres mais également, d'élaborer des projets et en assurer le suivi : Fêtes et Journées des familles, Marche ADEPS, soupers, soirée «Action Intégration».

Elles sont plus rares pour l'autre région, où elles consistent davantage en rencontres de familles en particulier, rarement plusieurs ensembles.

L'organisation de projets de proximité fédère les parents : à condition qu'ils aient lieu dans leur environnement proche, on arrive à motiver certains d'entre eux à participer et prendre en charge certaines démarches et actions.

Dans un autre ordre d'idées, certaines réunions ou occasions de rencontre de parents

sont parfois des moments intenses de partage d'expérience et de vécu.

A Tournai, comme les réunions ont lieu durant les animations pour les enfants, la mixité du groupe réunion implique une diversité de points de vue très intéressants : le vécu des anciens élèves désormais parents balise des perspectives pour les parents entendants.

Réunions des bilans pluridisciplinaires

Les réunions de bilans pluridisciplinaires réunissent les différents intervenants autour de la scolarité de l'élève sourd : la famille, les enseignants, les représentants des PMS, les aides pédagogiques, le personnel des centres de réadaptation fonctionnelle de l'ouïe et de la parole, les aides pédagogiques des écoles spécialisées et des autres services (SAPEPS) avec qui notre service collabore.

- 8 réunions de bilans pluridisciplinaires ont été programmées par le bureau de coordination de Tournai en 2015
- 37 réunions de bilans pluridisciplinaires ont été programmées par le bureau de coordination de Grand-Leez en 2015
- 22 réunions de bilans pluridisciplinaires ont été programmées par le bureau de coordination de Bruxelles en 2014. (OK - DEMANDÉ)

Les dispositifs autour de l'enfant sourd sont lourds : ces réunions rassemblent parfois une dizaine de personnes pour un seul élève.

Quand c'est possible, ces réunions permettent d'harmoniser un projet global, dominé par le réel de l'enfant à l'école, et le projet parental, pour autant que ce dernier soit concevable avec les aptitudes évaluables de l'enfant.

Animations «Bébé, Bambin Sourds Bouquinent»

Animations dans les bibliothèques

42

Bébé, Bambin Sourds Bouquinent 2016

Bambin Sourd Bouquine (3 ans et +)

- Dimanche 24 janvier
- Dimanche 21 février
- Dimanche 17 avril
- Dimanche 25 septembre
- Dimanche 13 novembre
- Dimanche 11 décembre
- 10h30 - 11h30

Bébé Sourd Bouquine (0-3 ans)

- Dimanche 7 février
- Dimanche 20 mars
- Dimanche 2 octobre
- Dimanche 20 novembre
- 10h30 - 11h30

Animations Lectures Enfants sourds et entendants

Bibliothèque communale de Namur
Vieux des Galucins, 6 - 5000 Namur
Tél: 081/24 64 40
bibliotheque@ville.namur.be

Un projet initié par l'APEDAF asbl
Tél: 031664 66 77 - info@apedaf.be
www.apedaf.be

APEDAF Association des Parents d'Enfants Sourds et d'Entendants Francophones

En 2015, les séances d'animation de lecture de contes bilingue « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent » et « Junior Sourd Bouquine » se sont déroulées à Bruxelles, dans les communes d'Anderlecht, d'Auderghem, d'Etterbeek et de Schaerbeek, mais aussi à Namur.

Cette année, nous observons que les animations ont du succès, notamment au sein des bibliothèques de Schaerbeek et d'Anderlecht. Le taux de fréquentation des animations de Namur augmente lui aussi au fil de l'année tandis que le projet prend également de l'ampleur dans les bibliothèques d'Auderghem et d'Etterbeek.

Chaque mois, nous nous sommes chargés de recueillir les données relatives au taux de fréquentation et ce, après chaque animation au sein de nos bibliothèques partenaires. Ces précieuses données sont essentielles, car elles nous ont permises d'envisager quelques réajustements, tant sur nos moyens de promotion que sur nos techniques de communication. Elles nous ont également permises de revoir l'attribution du nombre d'animations par commune, en fonction du succès qu'elles rencontrent.

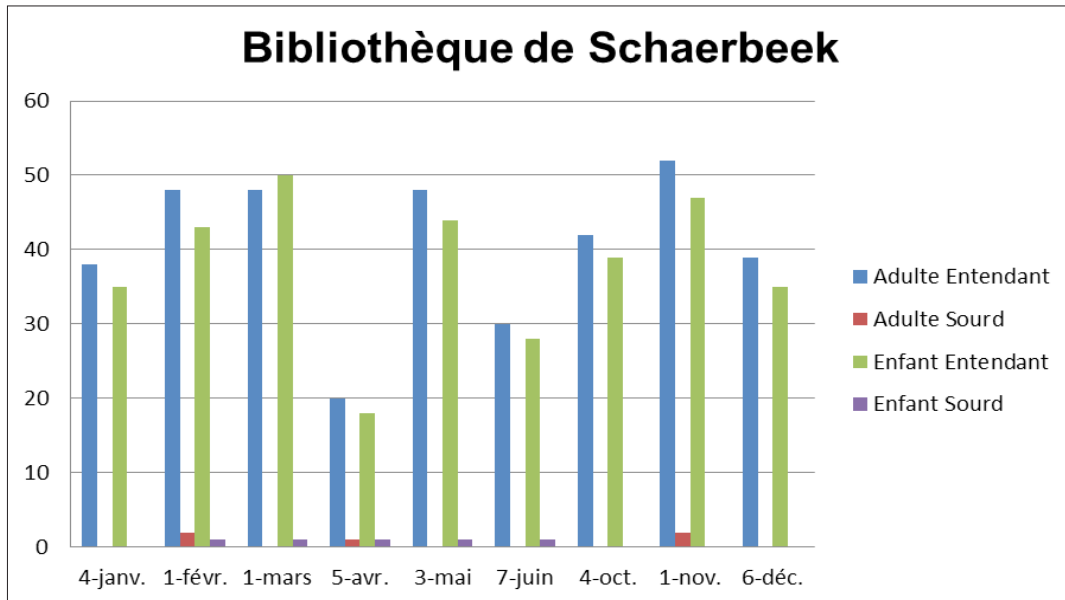
Dans le courant du mois de novembre 2015, la directrice de l'association ainsi que l'assistante sociale ont tenu à organiser une rencontre avec chaque bibliothécaire, afin de dresser ensemble le bilan de l'année écoulée. Cette entrevue fût l'occasion de mettre en lumière les aspects positifs et à revoir du projet, et de mieux comprendre les besoins et demandes de chacun, en tenant compte des observations et recommandations du personnel en bibliothèque et des participants eux-mêmes.

Un contact régulier a été établi entre les bibliothèques et l'association, par l'intermédiaire notamment de l'assistante sociale. Par e-mail ou par appels téléphoniques, cette dernière a effectué le suivi du projet en étroite collaboration avec les bibliothèques et ses conteurs.

Le projet est également présenté à chaque événement significatif de la Communauté des Sourds (Journée Mondiale des Sourds par exemple), ainsi qu'à chaque rencontre de nouveau(x) parent(s). Il suscite aussi un intérêt certain auprès des personnes qui souhaitent organiser une ou plusieurs séances de lecture de contes bilingue, que ce soit dans le cadre d'un travail scolaire ou dans le cadre d'un stage.

Enfin, en 2015, l'association a fait appel à plusieurs médias dont la presse écrite (au moyen de communiqué de presse et de télévision) afin d'élargir le public qu'elle souhaite sensibiliser.

- **Bibliothèque interactive SESAME à Schaerbeek**



L'année 2015 est une fois de plus marquée par le succès fulgurant des animations de lecture de contes bilingue de la bibliothèque Sésame, à Schaerbeek.

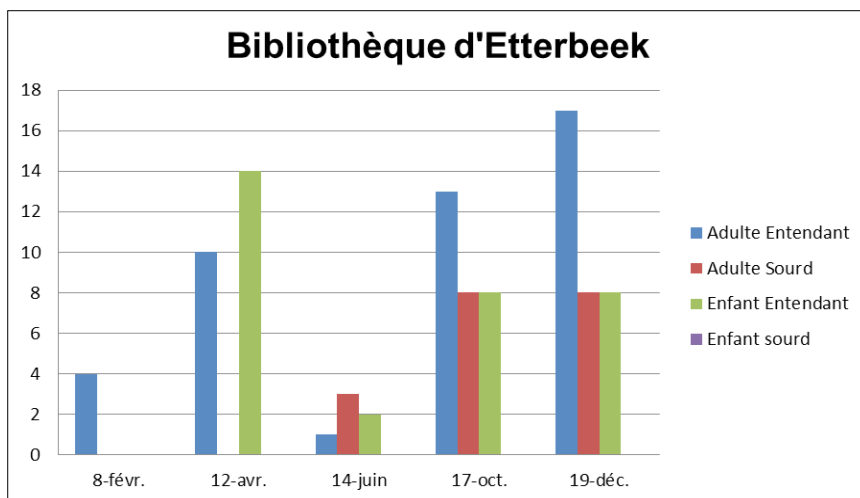
Au cours de l'année, neuf animations avaient été programmées et ont toutes été assumées par trois conteurs : une conteuse sourde, assistée (en alternance) d'un conteur entendant ou une conteuse entendante.

Au vu du nombre toujours plus important de participants, et depuis plus de deux années maintenant, les animations ont été divisées en deux plages horaires, et ce, dans l'unique but de satisfaire au mieux le public présent, en leur offrant plus de confort, d'espace et de quiétude. La première séance du dimanche se tient à 10h30 tandis que l'autre débute vers 11h15.

Le taux de fréquentation de ces animations ayant cette année encore augmenté, le système d'inscription proposé l'année précédente fût à nouveau d'application en 2015. Ainsi, les inscriptions du public entendant étaient limitées à 40 - 50 places par animation, de telle sorte qu'il soit laissé libre accès aux familles d'enfant(s) sourd(s).

Pour l'année 2016, nous avons pris la décision d'introduire une dixième séance d'animation de lecture, puisque que le succès rencontré est important.

- **Bibliothèque communale Hergé à Etterbeek**

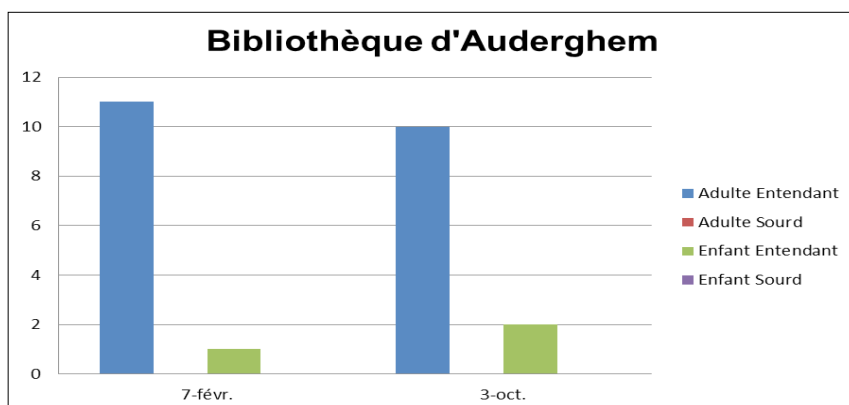


Cette année, cinq animations ont eu lieu au sein de la bibliothèque communale d'Etterbeek. Chaque séance a été animée par deux conteuses, une conteuse sourde et une conteuse entendant.

La stratégie de relance établie au début de l'année 2015, lors d'une réunion évaluative entre l'APEDAF et la bibliothèque, semble avoir porté ses fruits, puisque nous avons observé une belle remontée du taux de fréquentation par rapport aux deux années précédentes. Nous constatons que les animations de la bibliothèque se font peu à peu connaître et qu'elles sont appréciées. Le projet prend de l'ampleur.

Pour rappel, la bibliothèque communale Hergé est la seule de nos cinq bibliothèques partenaires à offrir des animations de lecture de contes bilingue aux enfants de 8 à 12 ans. Ces animations, nommées « Junior Sourd Bouquine », ne sont pas à confondre avec celles de « Bambin Sourd Bouquine », que proposent la bibliothèque communale de Namur, qui elles s'adressent aux enfants de 4 à 6 ans.

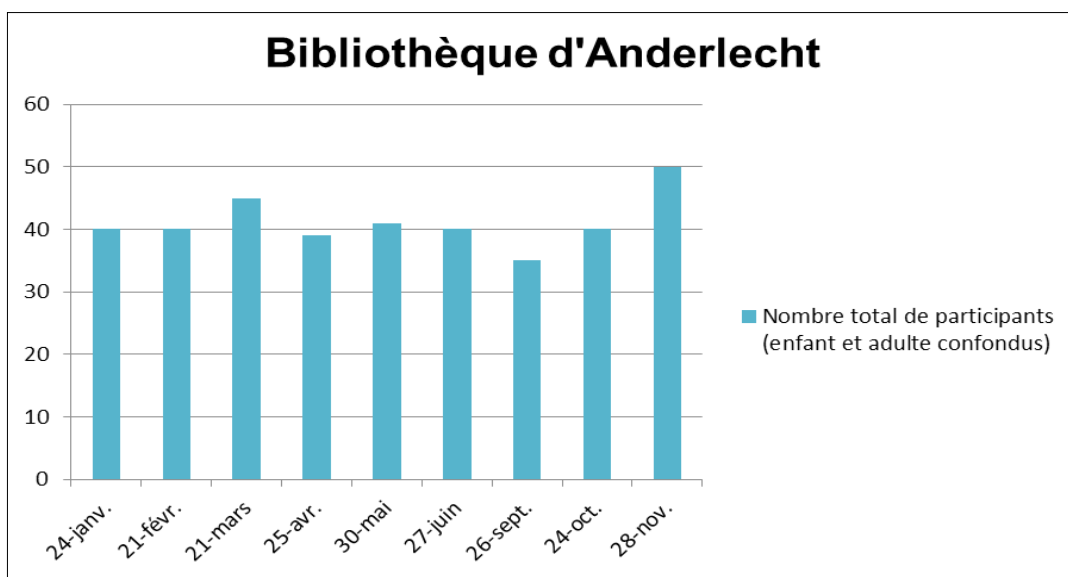
- **Bibliothèque d'Auderghem**



Au cours de l'année 2014, deux animations tests avaient eu lieu dans cette nouvelle bibliothèque partenaire. En 2015, celle-ci propose encore deux catégories d'animations : une pour les enfants âgés de zéro à quatre ans (bébé), et l'autre pour les enfants âgés de quatre ans et plus (bambin).

Chacune d'elles s'est vue accueillir une petite quinzaine de personnes par séance, ce qui appuie l'idée d'un début plutôt encourageant.

- **Bibliothèque de l'Espace Maurice Carême d'Anderlecht**



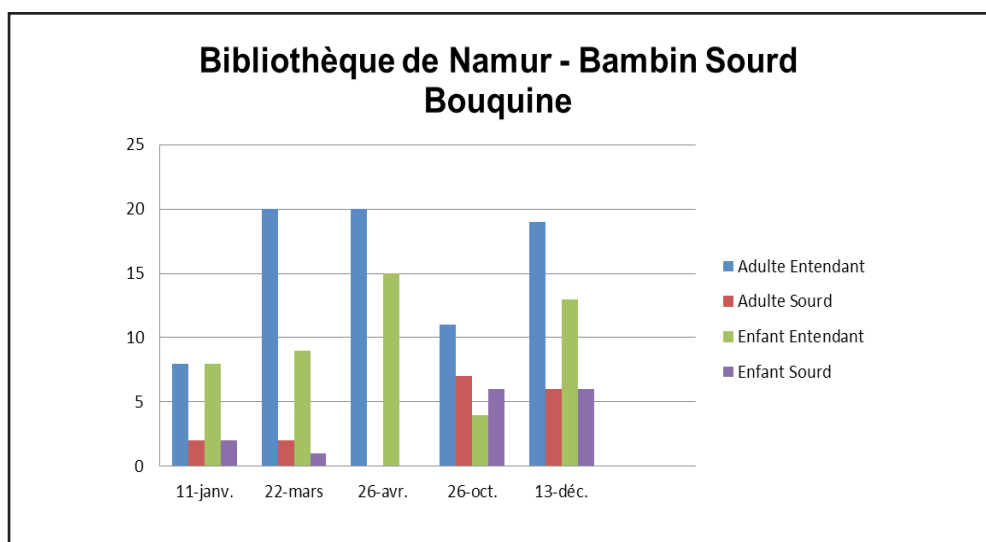
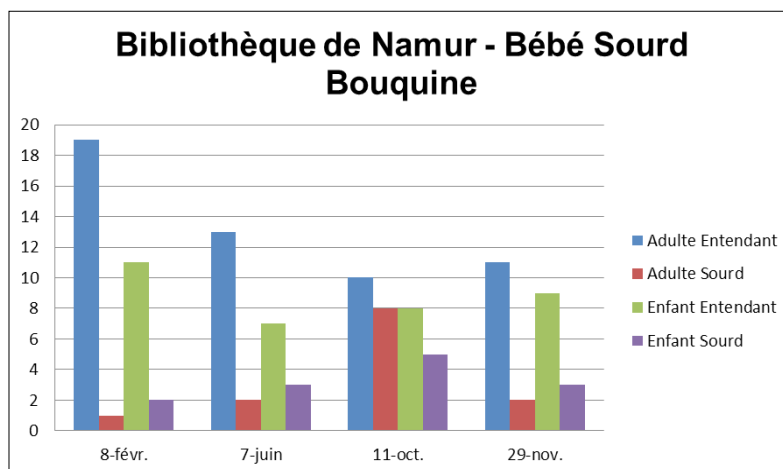
Cette année, et pour la deuxième année consécutive, neuf animations se sont déroulées à la bibliothèque de l'Espace Maurice Carême d'Anderlecht. Suite au succès toujours plus important des lectures de contes bilingues, nous avons maintenu le nombre de séances à neuf animations, comme l'année précédente.

L'année passée, le nombre moyen de participants approchait des 25 personnes par séance, pour s'établir aujourd'hui à plus de 40 personnes par séance. Une hausse impressionnante et extrêmement motivante, quand on sait qu'au commencement du projet, il y a de cela quatre ans à peine, la bibliothèque ne comptait que deux séances d'animation, n'attirant qu'une petite dizaine de personnes.

Malheureusement, la bibliothécaire ayant omis de relever cette année les données relatives au taux de fréquentation du public sourd aux animations, nous ne disposons que des nombres totaux de participants : enfants et adultes, entendants et sourds confondus.

- Bibliothèque principale de Namur**

46



En 2014, treize séances « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent » avaient été prévues au sein de la bibliothèque communale de Namur, mais suite à une légère baisse du nombre de participants aux animations et à l’annulation d’une séance, nous les avons réduites au nombre de dix séances pour l’année 2015. Cette année, nous sommes heureux de constater que le taux de fréquentation a à nouveau grimpé.

Rappelons que la bibliothèque de Namur propose deux catégories d’âge d’animation et ce, depuis plusieurs années maintenant : il y a les animations « Bébé Sourd Bouquine », qui s’adressent aux tout-petits âgés de zéro à trois ans, et les animations « Bambin Sourd Bouquine », prévues elles pour les enfants âgés de 4 ans et plus.

Au total, trois conteuses sont intervenues en alternance pour assurer l’ensemble des séances, et parmi elles, deux conteuses entendantes et une conteuse sourde.

Conclusion du projet

Ce qui fait la richesse et la force du projet « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent », c'est avant tout sa capacité à unir, à rassembler et à faire ressentir des émotions aux tout-petits et aux plus grands.

Les raisons de la présence des familles aux animations peuvent être diverses et variées. En effet, si certains souhaitent simplement que leurs enfants entendants, malentendants ou sourds rencontrent d'autres enfants entendants, malentendants ou sourds, d'autres, eux, souhaitent offrir à leur(s) enfant(s) une ouverture d'esprit sur le monde et la différence de l'autre, qu'elle soit physique ou psychique.

Certains parents souhaitent vivre et partager un instant en famille, dans une atmosphère enchantée, positive et interactive alors que d'autres envisagent ces animations comme l'occasion de venir à la rencontre de parents eux-mêmes atteints de surdit , et d'ainsi, pouvoir se rassurer sur le « devenir » et l'avenir de leur(s) enfant(s). Ces  changes et ces moments de partage peuvent donc tout aussi bien divertir et amuser, que rassurer et apaiser les parents les plus inquiets.

De plus, les enfants d couvrent au travers de l'imaginaire et de l'univers color  de la lecture, une autre fa on de communiquer. La voix du corps et des gestes. Et si de prime abord, la langue des signes peut sembler parfois inaccessible pour certains parents, ces animations leur permettent de s'apprivoiser plus facilement cette langue, dans un cadre plus confortable que ceux propos s dans les  tablissements scolaires.

Nous constatons d s lors qu'au fil des s ances, les parents se sentent de plus en plus   l'aise avec la langue des signes, et semblent m me  tre rassur s sur leurs capacit s   communiquer avec leur(s) enfant(s).

  ce jour, nous consid rons donc que les objectifs du projet sont pleinement atteints. En plus d'unir, d'apaiser et de sensibiliser le public   la surdit  et   la culture sourde, nous permettons l' veil de l'esprit des plus petits.

Enfin, les parents d'enfant(s) sourd(s) confient trouver enti re satisfaction   participer   nos animations. Ces retours positifs, associ s aux taux de fr quentation des animations en hausse g n rale, nous rappellent toute la n cessit  et la pertinence de ce merveilleux projet.

Animations BBSB dans les écoles

• Introduction

Le projet « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent Écoles » s'inspire du projet déjà mis en place depuis plusieurs années dans cinq bibliothèques de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce projet, nommé « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent », invite les tout-petits et les plus grands à plonger dans l'univers fabuleux et coloré de la lecture. Ces séances de lecture permettent alors aux bébés et aux enfants d'appivoiser les mots, le langage et l'écrit, en partageant, aux côtés d'enfants entendants, un moment de bonheur et d'émerveillement. Bien plus qu'une traduction, chaque histoire, contée simultanément en langue orale et en langue des signes, offre aux enfants l'opportunité de ressentir et découvrir de nouvelles émotions, d'explorer de nouveaux horizons et de sonder le monde de l'imaginaire dans la langue de leur cœur.

Ces deux projets jumeaux sont essentiels aux enfants, qu'ils soient sourds ou entendants, car ils leur permettent de découvrir et de se familiariser avec une nouvelle façon de communiquer. Ils apprennent la voix du corps et des gestes, associée aux images et aux mots.

Ce projet s'étend ici aux écoles intégrant des enfants sourds dans des classes d'entendants, de niveau maternel et primaire. Voici les quatre écoles sollicitées pour l'année 2015 :

- Une classe de l'école de Luigne (1ère primaire)
- Une classe de l'école Sainte-Marie à Namur (maternelle)
- Une classe de la crèche d'Érasme
- Une classe de l'école de l'Orangerie à Wavre (1ère primaire)

Il s'agit de la neuvième initiative de ce type depuis le lancement du projet en 2007.

• Rappel des objectifs du projet

- Stimuler l'ouverture d'esprit et de l'imaginaire dans la simultanéité de deux langues
- Familiariser les enfants à la lecture et au langage corporel dès le plus jeune âge (maternel et primaire)
- Sensibiliser les enfants à la surdité et à la différence au travers de la découverte du livre et de la langue des signes
- Favoriser la rencontre de deux cultures (sourde et entendante) par la simultanéité des langues
- Compléter et enrichir le système d'apprentissage scolaire, en constituant un complément ludique de découverte et d'émerveillement

Ce projet remplit également un tout autre objectif, celui de décroisonner les communautés des sourds et des entendants en offrant aux enfants sourds la possibilité de partager une activité avec leurs camarades entendants et d'ainsi, les préserver voire même de les sortir d'un repli sur soi ou du sentiment d'exclusion.

• Évaluation 2015

D'une façon générale, tous les partenaires ont été très satisfaits du déroulement du projet au sein de l'école de Luvingne. Ayant déjà bénéficié de telles animations l'année dernière, celle-ci avait manifesté à nouveau le souhait de reconduire le projet cette année. Afin de dresser en détails l'évaluation de cette animation du 21 mai 2015, nous découperons les évaluations en fonction des intervenants qu'elles ciblent et ce, en trois sous-groupes distincts :

• Les enfants sourds

Ce 21 mai 2015, les petites Sybille et Noémie, toutes deux sourdes profondes, ont pu assister à l'animation de lecture entourées de leurs camarades entendants. Bien intégrées parmi eux, celles-ci semblaient captivées et enjouées de participer à cette expérience. Une des deux conteuses constate que les fillettes avaient grandi et qu'elles semblaient avoir pris de l'assurance par rapport à l'année précédente. Elle ajoute qu'elles osaient à présent signer avec les adultes et qu'elles semblaient bien plus affirmées, fières et participatives.

• Les camarades entendants

Les camarades de Noémie ont suivi les histoires avec beaucoup d'attention et ont manifesté un grand intérêt pour cette activité hors du commun. Ce fut également l'occasion pour eux d'apprendre de nouveaux signes, sachant qu'ils avaient déjà quelques notions de langue grâce aux échanges qu'ils entretiennent durant l'année avec Noémie.

• L'institutrice

L'institutrice s'est montrée immédiatement très intéressée par le projet. Elle a tenu à participer activement à l'organisation ainsi qu'à la réalisation de l'animation, et ce, dans une ambiance positive et dynamique.

En ce qui concerne les autres écoles sollicitées cette année dans le cadre du projet « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent Écoles 2015 », ces dernières n'ont malheureusement pas donné suite aux demandes des parents des enfants sourds de leurs établissements, en dépit des nombreuses sollicitations que nous leur avons formulées.

De plus, nous tenions à souligner le fait que l'année 2015 ait été rythmée par de nombreux départs et arrivées de personnel au sein de l'équipe de l'APEDAF, ce qui a fortement perturbé et freiné l'organisation ainsi que la réalisation du projet.

Une nouvelle équipe ayant été solidement créée, nous espérons reprendre au plus vite la programmation de nouvelles animations en milieux scolaires.

• Conclusion

Ce qui fait la pertinence et la force du projet « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent Écoles », c'est avant tout sa capacité à unir, à rassembler et à faire ressentir des émotions aux tout-petits et aux plus grands.

Pour les enfants, l'objectif de ces animations est de pouvoir leur proposer un outil performant et amusant, susceptible de participer à l'éveil de leur imagination et de leurs capacités à communiquer, en les familiarisant avec la lecture, la langue des signes et la langue orale et d'ouvrir davantage encore leurs esprits à l'autre et à la différence.

De plus, l'ensemble des intervenants et partenaires du projet (directeur, instituteur, parents, conteurs) soulignent unanimement la pertinence, le succès et l'importance d'une telle expérience dans les classes intégrées.

En effet, de l'avis de tous, le travail du conte revêt une grande importance pour les enfants, puisqu'il leur permet d'approfondir l'exploration de leur imaginaire et d'entrer davantage dans l'univers de la lecture.

À ce jour, nous considérons donc que les objectifs du projet sont atteints, compte tenu de la satisfaction des attentes des parents et des professionnels adhérents au projet, mais déplorons tout de même le manque de régularité dans les relations avec les intervenants des trois autres établissements, responsable de l'échec de la mise en œuvre des animations de lecture. Nous espérons poursuivre encore longtemps la mise en œuvre de ces animations au sein d'écoles maternelles et primaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en veillant à consolider nos rapports avec les établissements.

Formation conteurs

En 2013, une formation pour les conteurs du projet « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent » avait été organisée sur le thème des « comptines ». Les conteurs avaient alors formulé le souhait d'approfondir leur travail en binôme et d'aborder à nouveau le thème des comptines, notamment pour apprendre les comptines déjà existantes en langue des signes.

Malheureusement, depuis 2013, faute de subsides, la poursuite de cette formation n'a pu être organisée cette année.

De plus, nous constatons le manque important de conteurs, associé à une baisse de l'intérêt de la part du grand public, et donc, d'éventuels autres futurs conteurs.

La sensibilisation du grand public et des autorités compétentes

Depuis de nombreuses années, l'APEDAF propose aux personnes désireuses de découvrir le monde de la surdité des sensibilisations. Celles-ci se construisent autour d'activités, de petits exercices et de mises en situation dynamiques, pratiques et participatives. Lors de ces sensibilisations, nous présentons également les projets de l'association, les moyens de communication avec les sourds et nous renseignons sur les différents types et degrés de surdité, appuyés d'informations médicales. Nous présentons aussi l'oreille (schémas, maquette 3D de l'oreille) ainsi que les différentes aides techniques et prothèses auditives disponibles pour les sourds.

Nos sensibilisations sont un service que nous offrons à tout organisme, association ou groupe qui en formulerait la demande. Une sensibilisation peut être spécifiquement adaptée et organisée sur demande.

Depuis plusieurs années, nous avons étendu le service de sensibilisations aux nuisances sonores et créé pour cela, une brochure sur ce thème, utilisée et distribuée lors de chaque sensibilisation.

De plus, nous agrémentons nos sensibilisations de la diffusion du DVD « Parcours de sourds », qui illustre et propose plusieurs aperçus concrets des modes de communication, et éclaire le public sur l'étendue des possibilités d'avenir et de parcours qui s'ouvrent aux personnes sourdes dans un monde majoritairement entendant.

Sensibilisations scolaires

Les sensibilisations scolaires présentent aux élèves les différents aspects de la surdité, sur base notamment de l'outil « Parcours de Sourds », et aborde les thèmes du voyage du son dans l'oreille, des moyens de communication, des différents degrés d'audibilité de la parole en fonction du type de surdité, de la vie quotidienne des personnes sourdes, des causes et des facteurs de risques de la surdité.

Les élèves apprennent à épeler leur prénom avec l'alphabet de la langue des signes (dactylologie) ainsi que quelques mots basiques de politesse.

Cette année, l'association, rythmée par les départs et arrivées de personnel, n'a pas pu augmenter le nombre de sensibilisation scolaire qu'en fin d'année 2015 notre nouvelle assistante sociale (personne chargée des sensibilisations en milieu scolaire) a été engagée

qu'en fin d'année 2015. Les sensibilisations ont donc repris dès début mars 2016, à l'école de l'Enfant Jésus d'Etterbeek.

En Wallonie, ces séances d'information ont lieu dans les écoles où sont intégrés certains de nos enfants. Elles permettent aux autres élèves, de la classe, ou de l'école, de se faire une idée plus précise de la situation de leur congénère Sourd.

52

De manière plutôt ludique (mises en situation de ne pas comprendre), les différents aspects de la surdité sont présentés et permettent ainsi de comprendre les dispositifs mis en place, les difficultés rencontrées.

Le plus souvent, ces informations retiennent l'attention des élèves et contribuent à faciliter l'intégration.

Les réunions avec les directions et le personnel enseignant rendent compte des mêmes informations mais clarifient davantage nos actions en classe, les limites de notre rôle auprès de l'élève sourd, toute information de nature à répondre aux questions que les professeurs accueillants peuvent légitimement se poser.

Chaque année, au mois de mai, nous participons à une « Journée de sensibilisation et de formation à la problématique de l'enseignement spécialisé et des pédagogies visant l'intégration sociale » pour tous les étudiants (futurs instituteurs primaires, régents en éducation physique, régents littéraires et régents en sciences humaines) à l'HENALUX de Malonne.

L'objectif et le principe de la journée est de donner l'occasion, aux étudiants, de rencontrer des personnes de terrain, et de découvrir concrètement la réalité d'un monde de l'enseignement souvent peu connu par les étudiants et/ou la réalité de l'accompagnement de personnes porteuses d'un handicap.

Supports de sensibilisation et d'information

Nouveau site Internet

Depuis 2015, l'APEDAF dispose d'un tout nouveau site Internet. Pourquoi ?

Cela faisait quelques années que le site Internet de l'APEDAF faisait apparaître des manques notamment au niveau graphique ou encore au niveau de la programmation. Aussi, l'ancien site était géré avec SPIP mais ce système de publication de contenu pour Internet n'est pas très intuitif et ne permettait pas une gestion aisée du contenu du site. Plus intuitif, le nouveau site est géré sur Wordpress. Il a été mis en place, entre autres, dans le but de mieux pouvoir accueillir les campagnes de sensibilisation. En effet, nous



avons besoin d'un site plus réactif et moderne, ou nous pouvions facilement mettre en ligne de photos, de vidéos, de bannière, de questionnaires interactifs, de bandeau déroulant etc. De plus, le nouveau site fait directement le lien avec la page Facebook de l'ASBL, ce qui permet d'augmenter notre visibilité.

Enfin, ce nouveau site permet une gestion beaucoup plus aisée de la publication d'articles et de la mise à jour des différentes activités de l'APEDAF. Il devient ainsi la vitrine de nos actions et un outil de communication plus vivant et plus réactif.



Facebook

Notre association s'est inscrite sur Facebook en vue d'augmenter la visibilité de ses missions et actions, tant en Belgique qu'à l'étranger, et ainsi créer une plateforme permettant l'échange, le partage et une meilleure communication avec le monde de la surdité.

Les deux chargées de projets d'Education permanente gère quotidiennement la page Facebook de l'APEDAF notamment en y postant les actualités de l'APEDAF, les actualités liées au monde de la surdité mais également des interpellations et des sondages à destinations des parents membres ou d'autres associations ou personnes qui suivent notre page.

Tout ça dans le but de créer une réelle dynamique et être plus proche de nos membres



ou de toute autre personne intéressée par l'APEDAF.

Des parents, des associations, des personnes sourdes nous contactent régulièrement via ce réseau pour nous faire des demandes diverses en lien avec nos activités (et aussi les évaluer), nous inviter à des événements liés à la surdité, ou encore pour nous proposer des collaborations.

La page Facebook de l'APEDAF est passée d'une centaine de mentions « J'aime » à plus de 650 mentions « J'aime » en quelques mois. Et ce n'est qu'un début. Facebook est véritablement un outil créateur de lien direct avec les parents, les associations EP ou du monde de la surdité ainsi que le grand public.

Précisons enfin que Facebook est un outil privilégié de promotion de nos actions de sensibilisation. Il permet également de mesurer directement l'impact de nos campagnes annuelles de sensibilisation.

54



Charte graphique

Ce document sera un guide comprenant les recommandations d'utilisation et les caractéristiques des différents éléments graphiques (logos, couleurs, polices, symboles, calques...) lesquels seront utilisés sur les différents supports de communication de l'asbl (affiche, folders, etc.).

La charte graphique permettra de garantir l'homogénéité et la cohérence de la communication visuelle au sein de l'asbl.

L'APEDAF adapte progressivement sa communication externe. Les supports ont été modifiés en 2015 : folders, affiches, powerpoint, site, etc.

Plaquette de présentation APEDAF

La plaquette (triptyque) de présentation, a été repensée en 2015. Une nouvelle ligne graphique, plus colorée et dynamique, a été mise en place afin de toucher plus adéquatement les parents venant d'apprendre la surdité de leur enfant. Les photos figurant sur le tryptique pourront être actualisées chaque année.



Affiche et drapeau APEDAF



En 2015, nous avons réalisé un grand Roll Up présentant l'APEDAF et ses services. Ce dernier, très visible, nous a suivi et représenté lors des différentes manifestations auxquelles nous avons participé.

L'affiche générale de l'association a également été modifiée en 2015, un travail de diffusion au monde associatif, aux différents organismes (publics et privés), centres, établissements et hôpitaux en contact ou non avec des personnes présentant une déficience auditive sera priorisé. Elle est disponible pour toute personne qui en fera la demande.

Outils pédagogiques et services pour un grand public en 2016

56

En 2007, l'APEDAF s'est vu octroyer la reconnaissance en matière d'Éducation Permanente dans le cadre du nouveau décret du 17 juillet 2003. Ce dernier a pour objet le développement de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

La démarche permet de favoriser et de développer principalement chez les adultes :

- Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- Des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Comme L'équipe des chargés de projets de l'APEDAF s'est donc attelée à la création de 5 nouveaux outils pour 2015 ainsi qu'à la poursuite du bulletin trimestriel la Parentière et du Centre de documentation. Les chargés de projets ont également poursuivi leurs actions afin d'accroître et de diversifier le nombre de présentations/animations autour des réalisations pédagogiques, de développer les partenariats et d'évaluer les projets mis en place.

Outils 2016

- **Brochure « Communiquer avec une personne sourde - Cap ou pas cap? »**



Outil réalisé par les aides pédagogiques de l'équipe de Grand-Leez.

Communiquer avec une personne sourde ou malentendante, c'est entrer dans un monde inconnu et cela peut faire peur.

Une multitude de questions se bousculent dans votre tête !

- Comment l'aborder ?
- Comment se faire comprendre ?
- Quelle attitude adopter ?
- Faut-il parler fort ?
- Faut-il accentuer ses mimiques ?
- Comment se placer ?....



Lors d'un premier contact, vous pourriez vous sentir décontenancé, démuni et momentanément aussi « sourds » que votre interlocuteur. Ces sentiments peuvent mener un cloisonnement. Ne pas rentrer en contact l'un envers l'autre parce que nous pensons que d'avance la communication sera impossible ou très difficile, tel est ce que nous cherchons à éviter.

Au travers de ces fiches conseils, nous désirons vous apporter quels petits trucs et astuces afin de favoriser la mise en place du dialogue entre sourds et entendants. Nous souhaitons également montrer qu'il suffit de petits gestes simples et de bonne volonté de la part de chaque interlocuteur pour qu'une discussion puisse s'amorcer.

Cet outil peut s'adresser au grand public, aux proches de personnes sourdes ou toutes personnes susceptibles de rentrer en contact avec une personne sourde ou malentendantes.

Nous avons choisi de le présenter sous forme de fiches conseils. Celles-ci reprennent des conseils de base de communication et sont accompagnées d'une illustration représentant une situation donnée ainsi que d'un bref texte. Nous espérons que ce guide conseil pourra servir de pense-bête afin d'aborder une rencontre entre sourds et entendants de manière plus sereine et positive ; gommer d'éventuelles appréhensions ; permettre aux lecteurs de devenir des acteurs de la communication ; de créer du lien

• Brochure « Pas à pas vers l'écrit »

- Qu'est-ce que l'écrit ?
- L'apprentissage de l'écrit commence-t-il lorsque l'enfant rentre à l'école primaire ?
- Quelle est l'importance d'éveiller l'enfant au monde de l'écrit dès son plus jeune âge ?
- Comment éveiller l'enfant à l'écrit ?
- Qu'en est-il pour l'enfant sourd ?

Autant de questions pour lesquelles cette brochure tente d'apporter des réponses.

Savoir lire et savoir écrire sont des compétences indispensables pour permettre à chacun de prendre sa place dans la société en tant que citoyen actif. Trouver son chemin, lire un cours, remplir un formulaire ou un document administratif, s'informer,... Nous sommes sans cesse sollicités par la lecture et l'écriture dans notre vie quotidienne.



L'entrée de l'enfant à l'école primaire marque une étape importante dans sa vie. Il apprend à lire et à écrire ! Tout un univers s'ouvre à lui... Mais l'émergence de l'écrit commence bien avant six ans. Dès la naissance, la curiosité de l'enfant le pousse à découvrir et à enregistrer une quantité impressionnante d'informations. Parmi celles-ci, tout ce qui touche de près ou de loin à l'écrit lui permet de construire une série de compétences qui lui seront nécessaires pour accéder à la lecture et à l'écriture.

Une attention particulière de ses proches afin de l'accompagner, de l'encourager et de le stimuler durant cette période d'apprentissages informels est essentielle. Grâce à toute une série de gestes simples et quotidiens, l'entourage aide l'enfant à se familiariser avec l'écrit.

Il en est de même pour l'enfant sourd. Selon les spécificités liées à sa surdité, les gestes de tous les jours demandent quelques adaptations pour les rendre accessibles.

Lire et écrire sont des outils indispensables à tous, entendants ou sourds, afin de pouvoir prendre une place en tant que citoyen conscient et responsable dans la société.

Alors, en route vers l'écrit, pas à pas et tout en s'amusant !

Au travers de cette brochure nous souhaitons atteindre les objectifs suivants :

- Proposer un aperçu théorique de l'émergence de l'écrit ;
- Sensibiliser les parents et les différents intervenants à cette période déterminante
- Expliquer les spécificités langagières de l'enfant sourd
- Répertorier les capacités de l'enfant liées au savoir lire-écrire
- Souligner l'importance de ces petits gestes quotidiens qui, sans en avoir l'air, contribuent grandement à amener l'enfant vers l'écrit.

• **Brochure « Surdité, jouez le jeu ! »**

Manuels spécialisés, thèses érudites, explications scientifiques... Nous sommes sans cesse bombardés d'informations demandant du temps et une bonne dose d'implication.

Avec cette brochure, nous avons décidé d'offrir à nos lecteurs un petit moment récréatif sans perdre de vue notre objectif : les informer.

Jouer ! Apprendre ! Partager !



Tel est le défi que nous nous sommes lancés en concoctant ces quelques pages. Apprendre en s’amusant, rien de tel pour avoir un regard positif sur les choses et les garder en mémoire. Nous abordons donc la thématique de la surdité de manière ludique : rébus, mots croisés, charades, quizz..., le tout complété par des informations pratiques facilement compréhensibles par tous (conseils, saviez-vous que... ?, etc.). Voilà ce que nous vous proposons pour lever un coin du voile de la surdité.

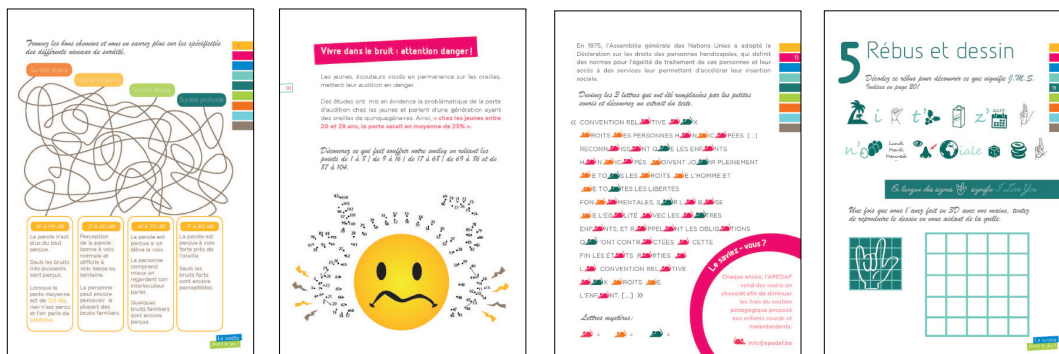
Nouveau monde pour les novices, piqûre de rappel pour les pros... Les informations sur la surdité reprises dans cette brochure ont pour objectif de sensibiliser le citoyen toutes générations confondues à diverses thématiques autour de la surdité.

- Les types de surdité
- Le son, les bruits
- Les niveaux de surdité
- L’accessibilité
- La communication
- Les préjugés courants
- Histoire et surdité

Le jeu, outil pédagogique par excellence, est un médium différent au service de l’apprentissage, il permet aux participants d’acquérir des connaissances en se divertissant, sans ressentir une éventuelle impression de contrainte. Les personnes ne maîtrisant pas parfaitement la langue française, par exemple, peuvent se sentir démunies face à un contenu trop littéraire. Une présentation aérée et colorée accompagnant des textes courts permet de dépasser cette crainte face à un contenu a priori complexe.

Ce type de support change le rapport au savoir et motive les joueurs, facilite la concentration et le recours à la mémoire. Grâce au jeu, la personne est active, elle peut prendre plaisir à partager, à échanger. Des qualités de communication, de respect mutuel, de savoir vivre ensemble se développent.

Seul, en famille ou entre copains, à vous de relever les défis que nous vous proposons au fil des pages.



• **Brochure « Petit ABC de la langue des signes »**

Comment dit-on en langue des signes ?

Les langues des signes ne s'écrivent pas. Du moins ne s'écrivent pas comme on l'entend. Différemment des langues orales qui s'énoncent dans la durée du discours et de l'écriture, les langues des signes incorporent la troisième dimension, occupent et exploitent l'espace aux énoncés. Aussi, en un tournemain, on nuance les circonstancielles, la voix, le temps. En un clin d'œil, on saisit l'intonation, la ponctuation,... Bref, le « comment dit-on en langue des signes ? » s'explique mieux de vive voix, si j'ose dire, que par des descriptions.



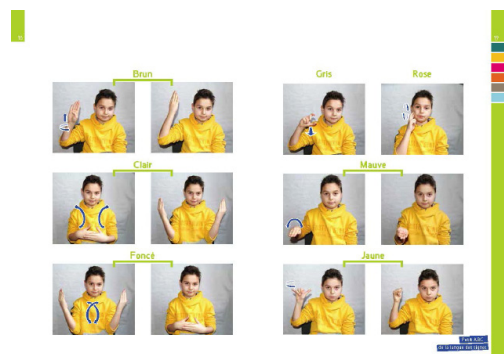
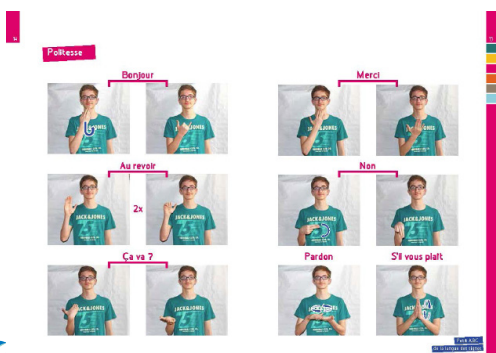
Petit ABC de la langue des signes



A part cela, en tête à tête, la transmission de cette langue est pourtant aussi facile que l'apprentissage de n'importe quelle langue, mais, il n'en reste pas moins que face aux Sourds, les entendants sont souvent démunis. Certes, les Sourds ont désormais sous la main les progrès des nouvelles technologies : des dictionnaires vidéo en ligne, des applis qui leur permettent de communiquer à distance, la prolifération des réseaux sociaux qui à tous les coups, enrichissent leurs langues.

Toutefois, en principe, les entendants qui rencontrent un Sourd par hasard ou qui en côtoient plus ou moins régulièrement n'ont pas accès à ce type de ressources. Aussi, ce « Petit ABC de la langue des signes » a-t-il une tout autre prétention : éviter autant que possible ce qu'on appelle un dialogue de Sourds.

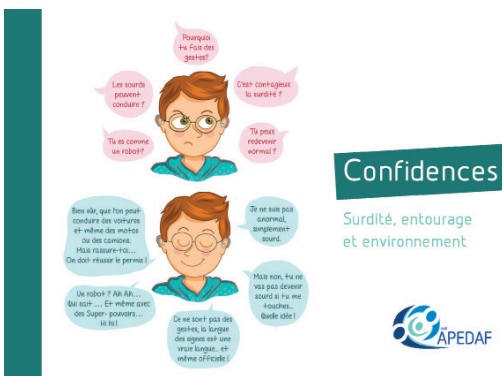
Accéder à une communication de base, sortir du malentendu, voire de l'incompréhension, rendre l'entendant un peu plus créatif dans la rencontre du Sourd, ce sont ce genre d'objectifs que ce petit ouvrage veut atteindre. En une quarantaine de pages, les signes y sont regroupés par thèmes de première utilité. De plus nous avons également voulu aborder certaines idées préconçues qui subsistent à propos de la surdité. Pour cela nous avons rédigé de petits encarts tout au long de cette brochure qui abordent différents thèmes: moyens de communication, discrimination, culture sourde, individualité, technologie moderne, épanouissement, deaf gain, etc.



Enjeux :

- Lever le voile sur la surdité et informer le grand public
- Permettre au grand public d'accéder à une communication de base et ainsi faciliter la communication entre sourds et entendants.
- Rendre l'entendant un peu plus créatif dans la rencontre du Sourd
- Briser certaines idées préconçues qui subsistent à propos de la surdité
- Conscientiser à une meilleure compréhension et inclusion de l'autre au sein de la société

• Brochure : « Confidences – surdité, entourage et environnement »



Vous êtes-vous déjà imaginé vivre en étant sourd ou malentendant ?

Peut-être, mais vous n'avez sûrement pas pu vous faire une vision précise de ce qu'être sourd veut dire au quotidien, de tout ce que cela implique...

Quel meilleur moyen pour aborder la surdité que de plonger dans le vécu des personnes sourdes et malentendantes elles-mêmes ?

Dans cette brochure, les aspects pratiques de la vie quotidienne, l'autonomie, les loisirs et la vie sociale, la famille, les rêves sont abordés via des expériences de vies pour permettre au lecteur de prendre conscience du ressenti des personnes concernées.

Au fil de cette brochure nous découvrons un panel de témoignages qui nous permettra de comprendre le ressenti au quotidien des personnes sourdes et malentendantes. À travers des expériences de vie, nous prendrons mieux conscience de leurs réalités. Ces témoignages sont aussi accompagnés d'explications (les aides techniques, les moyens de communications...). Des petits conseils seront également mis en évidence par thème en plus de quelques illustrations.

Nous espérons que ces belles rencontres vont permettre au lecteur d'ajuster ses comportements pour améliorer la communication et ainsi permettre une meilleure intégration de la personne sourde ou malentendante et ainsi favoriser une approche de tolérance et de respect de la différence.

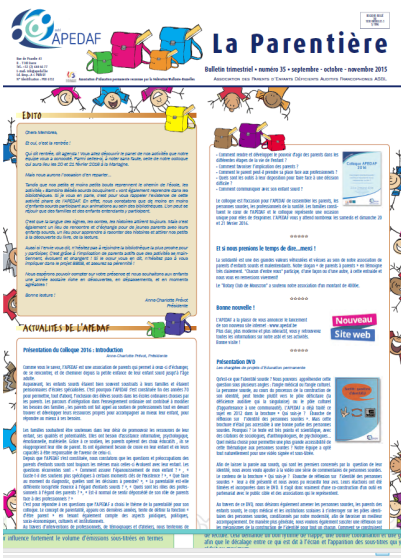
Par le biais des témoignages, nous espérons que le lecteur puisse faire le parallèle avec les aspects de sa propre vie. Cette confrontation avec notre propre vécu nous permet de dégager des problèmes d'intégration et de peut-être trouver des pistes de solutions

pour créer un meilleur vivre ensemble.

Cette brochure de sensibilisation cherche à provoquer une prise de conscience de la place des personnes sourdes au sein de la société et par extension, de celles souffrant d'un handicap.

• Bulletin trimestriel «La Parentière» (quatre numéros)

Comme chaque année, notre bulletin trimestriel « La Parentière » reste l'agent de liaison incontournable de l'association. Outil de communication primordial mais surtout passerelle entre nous et les parents. « La Parentière » nous permet d'informer les parents sur nos activités, nos défis et nos questionnements du moment mais également d'apporter de informations éclairantes sur la surdité (différentes thématiques), de présenter l'actualité (sorties de livres et activités diverses d'association partenaires) et livrer des témoignages et des conseils utiles.



Comme l'année passée, nous avons tiré chaque bulletin de la Parentière à 300 exemplaires. Nous avons également réalisé un grand nombre d'envois de la version électronique du trimestriel par e-mail à un plus grand nombre de nos partenaires, au grand public et aux écoles accueillant des enfants sourds. Lors de différents événements auxquels a participé l'APEDAF, nous avons œuvré à compléter notre carnet d'adresses courriel afin de distribuer « La Parentière » en version électronique à un plus large public intéressé par les activités de l'association. Celle-ci a également été distribuée en version papier dans le cadre de nombreux stands tenus par notre équipe lors de divers salons et foires.

Chaque numéro s'articule autour d'un dossier central, véritable fil conducteur de « La Parentière ». En 2015, les sujets de fond abordés dans ce dossier ont été les suivants : « Le sous-titrage télé en Belgique francophone », « Musique et surdité », « Le lancement de notre nouvelle campagne de sensibilisation sur le thème de l'emploi » et « l'accessibilité ». Les articles de chaque numéro sont pensés et rédigés en lien avec nos dossiers centraux ce qui apporte une meilleure cohérence à l'ensemble de notre publication. Le choix des sujets de ces articles ainsi que du dossier central répond au désir de l'APEDAF d'être au plus proche des attentes concrètes, aux questionnements et aux besoins des parents d'enfants sourds mais également des acteurs de terrains. C'est donc tout naturellement que nous tentons de faire participer un maximum de personnes (personnes sourdes, parents, etc.) à la rédaction de la Parentière (avis, conseils, etc.) ainsi qu'à la vie de notre association afin d'apporter un éclairage précieux pour tous nos lecteurs.

Services de l'année 2015

- **Centre de documentation**

Véritable passerelle vers le monde extérieur, le centre de documentation permet d'ouvrir aux citoyens une fenêtre plus grande sur la surdité et d'augmenter ainsi la visibilité de notre association. Il contient des ouvrages scientifiques traitant de la surdité au sens large ainsi que de nombreux ouvrages pédagogiques (réalisés par l'APEDAF mais également par d'autres associations partenaires) répartis en deux sections : la théorie de la pédagogie et les outils pédagogiques pour enfants de maternelle, primaire et secondaire. Ces derniers ne peuvent être empruntés et doivent être consultés sur place.

Cette année, en plus de nombreuses publications que nous avons reçues de la part du monde associatif, nous avons ajouté 14 beaux ouvrages à notre bibliothèque que nous invitons à venir découvrir.

Dans le courant de l'année, le centre de documentation a été fréquenté par un public composé, entre autre, de parents et d'étudiants, de travailleurs du monde associatif ainsi que du personnel de l'APEDAF. Ces personnes ont pu obtenir des informations sur différents aspects de la surdité au sein d'un espace de travail bien aménagé et équipé d'un ordinateur avec connexion Internet afin de mener leurs recherches dans les meilleures conditions.

Ce centre de documentation a également été le lieu dédié au cours de langues des signes du mercredi soir donnés par l'une de nos aides pédagogiques. Cela permet à notre centre d'être plus visible au sein du public de ces cours de LSFB et de le doter d'une nouvelle dynamique de fonctionnement. Les outils et ouvrages étaient ainsi mis en valeur pendant ces cours et présenté au public. Ces cours du mercredi soir ont donc été une véritable fenêtre sur nos productions et sur les services que nous proposons.

Comme les années précédentes, nous nous avons participé à l'Agora du **Réseau Bruxellois de Documentation (RBD)** santé, dont l'association est membre. Ce réseau, mis en place depuis 2010, a pour objectif d'associer les centres de documentation de Bruxelles et de mettre sur pied un système de partage de l'information, de diffusion des connaissances et d'échanges sur la documentation. Le but d'un évènement comme l'Agora est de promouvoir le développement des projets communs afin que chaque membre puisse mettre en avant ses ressources documentaires. Chaque centre de documentation du

réseau présente annuellement l'éventail des services proposés, les documents disponibles, l'horaire d'accueil et les conditions d'utilisation. Ce réseau est donc un véritable tremplin pour l'APEDAF afin de faire connaître son centre de documentation, ses ressources pédagogiques et ses activités.

Mais le siège social bruxellois n'est pas le seul à posséder un tel centre. La branche Tournaisienne de l'APEDAF dispose également d'un centre de documentation accessible au public tous les après-midis. Il est surveillé et géré par le coordinateur, Louis Everaert, et, occasionnellement, par l'une ou l'autre aide pédagogique. Les ouvrages disponibles ne sont cependant pas empruntables et doivent être consultés sur place.

Campagne de sensibilisation 2015

Notre association est reconnue dans l'axe 3 depuis 2007. Depuis, bons nombres d'outils ont été réalisés et ont contribué au changement des mentalités des publics approchés en valorisant le développement de divers projets.

Mais en 2015, nous avons décidé de nous lancer un nouveau défi. Nous nous sommes donc penché sur un autre axe d'Education Permanente : l'axe 4 Information et sensibilisation. L'APEDAF s'est donc attelé, en plus de son travail de création d'outils, dans la mise en place d'une large campagne de sensibilisation annuelle auprès du grand public du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles!

Chaque année nous choisirons en concertation avec nos parents et nos membres un thème portant sur des réalités quotidiennes et des préoccupations rencontrées par les parents d'enfants sourds et malentendants et, plus généralement, par les personnes sourdes et malentendantes. La campagne annuelle vise l'interpellation du grand public ainsi que du monde politique, médiatique, social et culturel.

Présentation de la campagne

Baptisée « Sourd et alors ? Je choisis mon emploi », notre première campagne lancée en septembre explore la thématique de l'accès au monde du travail pour les personnes sourdes et malentendantes. Aujourd'hui dans notre société, beaucoup de préjugés persistent en ce qui concerne les sourds et les malentendants et l'accessibilité au monde du travail.

À travers cette campagne, nous souhaitons présenter les sourds et les malentendants comme des professionnels de qualité, au même titre que les entendants. En effet, un enfant sourd ou malentendant a les mêmes capacités intellectuelles qu'un enfant entendant. Notre volonté est donc bien de montrer d'une part aux enfants sourds et malentendants ainsi qu'à leurs parents et d'autre part au grand public et aux employeurs potentiels que la surdité n'est pas un frein à un épanouissement professionnel.

Nos objectifs étaient :

- Accompagner les parents d'enfants sourds et malentendants dans leur questionnement autour du futur emploi de leurs enfants.
- Informer et conscientiser le grand public et les employeurs afin de leur montrer que les personnes sourdes et malentendantes exercent des professions variées et sont épanouies dans leur environnement de travail.

Analyse : « L'accès à l'emploi pour les personnes sourdes et malentendantes en Belgique francophone »

En Fédération Wallonie-Bruxelles, on remarque que, malgré l'existence de lois ayant pour objectif de freiner ou de supprimer la discrimination à l'emploi sur base du handicap d'un candidat, il existe encore de nombreuses difficultés rencontrées par les sourds et malentendants pour accéder à une profession. Quelles sont les barrières principales ?

66

Afin de mener notre travail de campagne au mieux nous avons réalisé une analyse concernant les sourds et le monde du travail en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'objet de cette analyse est de faire un tour, aussi précis et complet que possible, sur la situation de l'accès à l'emploi pour les sourds et les malentendants en Belgique francophone. Cette analyse est toujours disponible sur notre site internet et sur demande par mail.

Outils de campagne :

- **Outils de communication**

- **Nos affiches :**

Trois affiches ont été créées et largement diffusées sur le territoire de la Fédération Wallonie Bruxelles. Chacune de ses affiches met en scène trois professions différentes : un architecte, une sage-femme et une enseignante. Les affiches sont différentes dans la forme mais avec le même message de fond. Le principe : chaque affiche représente un adulte sourd qui exerce son métier et, à ses côtés, un enfant sourd ou malentendant vêtu à l'aide d'accessoires représentatifs de la profession de l'adulte. Le slogan « Sourd et alors ? Je choisis mon emploi » envoie un message est clair : la surdité n'est pas un obstacle à mon avenir professionnel. Je peux rêver exercer le métier de mon choix.





• Site Internet

Le lancement de notre campagne a coïncidé avec la mise en ligne de notre tout nouveau site internet. Nouveau site qui, au lancement de la campagne, avait été mis aux couleurs de cette campagne (slider, news, visuel d'infos, etc.). Nous avons également créé toute une partie de notre site consacré à notre campagne. Nous avons fait en sorte que nos autres outils de campagne redirigent le lecteur vers le site afin de faire de ce site un réel « acteur » de cette campagne.

Cette partie contient donc :

- Une présentation de notre thème de campagne
- Une partie destinée aux professionnels et potentiels employeurs présentant notre « Guide pour les professionnels » ainsi que les différentes aides qui existent pour les employeurs désirant engager une personne sourde et malentendante.
- Une série de profils professionnels de personnes sourdes ou malentendantes. Des individus aux parcours personnels, scolaires et professionnels bien divers, également en matière d'opportunités et d'obstacles dans leur recherche d'emploi. Mais ils ont tous un point commun : réussir à atteindre leur but. Cette partie du site était pour nous vraiment centrale et essentielle car en présentant des profils très divers de professionnels sourd nous pouvons démontrer que, non, les sourds et malentendants ne sont pas cantonnés à un choix réduit de professions ! Ceux-ci peuvent prétendre, au même titre que les entendants, à un large panel de métiers.



- Une analyse de l'emploi des sourds en Belgique
- Une page « Réflexions et témoignages » qui permet aux visiteurs (sourds, entendants, professionnels, employeurs potentiels, proches d'une personne sourde ou malentendante, etc.) de donner leurs impressions et leur vécu sur cette thématique de l'emploi.
- Une liste de bons plans et de bonnes adresses « emploi » comme : les organismes des administrations fédérales, régionales mais aussi européennes en matière d'emploi et de sécurité sociale, les moteurs de recherche offres d'emploi, les organisations syndicales, etc.
- Un point presse reprenant les différents outils, documents et visuels de notre campagne ainsi que la revue de presse de notre campagne (les articles et reportages qui ont découlé de cette campagne).
- Un « coin partenaires » a aussi été mis en ligne afin de remercier et de mettre en lumière les associations qui nous ont été dans la mise en place de cette campagne (diffusion, relais et apport d'informations)

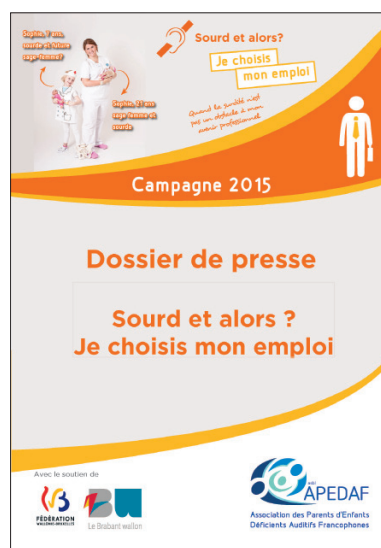
• Visuels facebook et du site Internet

Dès le jour du lancement de notre campagne et durant plusieurs mois après celui-ci, nous avons mis de l'orange, couleur dominante de notre campagne, partout. Durant de nombreuses semaines, les visuels de cette campagne ont été mis à la une de notre site internet et notre page facebook (photo de couverture, présentation des affiches, rappels fréquents des actions de campagnes, listes des news, slider,...).



• Dossier et communiqué de presse

Notre campagne a été également relayée auprès des médias, d'autres associations ou encore des instances politiques via un communiqué et un dossier de presse. Nous avons donc dressé de grandes mailing list reprenant les médias de la presse écrite de la Fédération Wallonie Bruxelles, les associations d'éducation permanente et les organisations de jeunesse ainsi que les associations actives dans le domaines de la surdité. Nous avons également cherché à appréhender les parlementaires de la FWB ainsi que les ministres Didier Gosuin (Ministre bruxellois de l'emploi) et Eliane Tillieux (Ministre bruxellois de l'emploi)..



• Outil pédagogique

• Guide pour les professionnels : « J'engage une personne sourde »

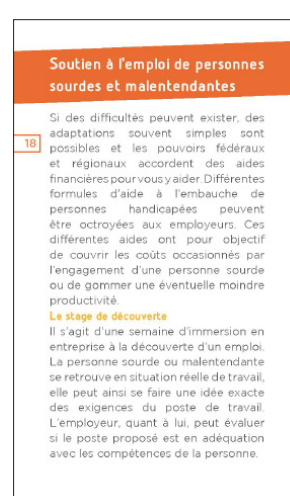
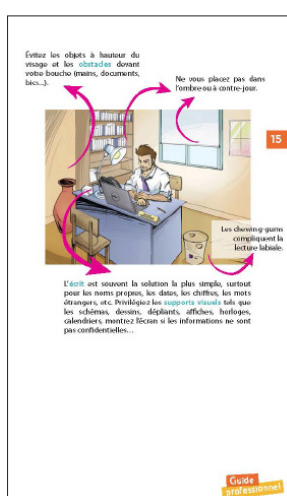
Ce petit guide a été conçu directement pour les employeurs qui souhaiteraient engager une personne sourde ou malentendante. Il a plusieurs objectifs : faciliter la réflexion que peut susciter l'engagement d'une personne sourde ou malentendante ; aider le futur employeur dans les démarches administratives ; donner des informations générales sur la surdité ; donner des conseils et des astuces de communication pour que l'insertion de la personne sourde ou malentendante au sein de la nouvelle équipe se fasse au mieux ou encore aborder le point des adaptations matérielles.

Nous espérons, par le biais de cet outil, sensibiliser les employeurs et casser les éventuelles appréhensions qu'ils peuvent ressentir à l'idée d'engager une personne sourde :

- Les sourds peuvent-ils exercer tous les types de métiers ?
- La surdité implique-t-elle d'autres problèmes qui pourraient nuire à un travail efficace ? (ex : équilibre)
- Faut-il réserver des postes spécifiques aux sourds ?

- Un sourd est-il moins productif ?
- Faut-il toujours encadrer un sourd ?
- Que dois-je mettre en place (adaptations matérielle, prédispositions à prendre avec mes actuels employés) ?
- Comment communiquer de manière efficace ?
- Puis-je bénéficier d'aides (matérielles ou financières) afin d'intégrer cette personne au mieux au sein de mon entreprise ?

Nous désirons qu'ils réalisent que la présence d'une personne sourde ou malentendante peut s'avérer un élément moteur à la cohésion de l'équipe, un moyen de stimuler l'entraide, de repenser l'organisation du travail au niveau humain et technique.



Animations de campagne

• Table ronde

Une table ronde a eu lieu le 29 octobre dans les locaux de l'APEDAF. Les représentants de plusieurs associations étaient présents lors de cette rencontre : DiversiCom, La FFSB, Le Bataclan, Le Centre Comprendre et Parler, L'Escale, L'IRSA, Le SARE et Info-Sourds. L'objet de cette table ronde était de présenter la campagne, de favoriser sa diffusion auprès des réseaux des associations présentes (distribution d'outils) et de réfléchir à une collaboration à long terme entre les ASBL.

Les sujets abordés lors de cette rencontre étaient :

- La pénurie criante de moyens financiers alloués aux associations qui font de l'insertion socio-professionnelle des personnes sourdes et malentendantes.
- Les problèmes liés à l'octroi d'allocations de remplacement des revenus pour les personnes sourdes

- L'idée de création d'un forum sur le thème de l'emploi afin de faciliter les échanges d'informations.
- La création d'une base de données reprenant des outils et des témoignages pouvant faciliter d'insertion socio-professionnelle des personnes sourdes.
- La solitude des personnes sourdes sur leurs lieux de travail.
- Comment améliorer l'accès à l'emploi ? Quelles actions entreprendre ?

Pleins de belles idées ont été proposées lors de cette table ronde. Les associations participantes continuent aujourd'hui à entretenir des contacts en vue, nous l'espérons, de mettre sur pied certains projets porteurs pour la communauté sourde.

• Rencontres-débat

• **Rencontre débat en collaboration avec la FFSB le 13 novembre 2015.**

Sensibilisation et information pour le grand public et les personnes sourdes et malentendantes dans le cadre de notre campagne 2015. La FFSB a invité l'APEDAF à faire un exposé en ses locaux à Namur, avec le soutien de Thierry Adnet, animateur de la FFSB, dans le cadre d'une initiative citoyenne. Etaient présents des personnes sourdes et malentendantes, des entendants venus en qualité de professionnels du secteur social, des professionnels du domaine de la surdité. Les points suivants ont été abordés :

- Les métiers que peuvent exercer les sourds et la déconstruction d'aprioris infondés autour de certaines professions soi-disant inaccessibles
- L'accueil des personnes sourdes dans leur milieu de travail
- Le deaf-gain : ce que les sourds peuvent apporter au monde de l'entreprise
- La manière d'aborder les employeurs afin de faciliter l'embauche
- Les droits et le centre d'égalité des chances en cas de discrimination

• **Rencontre débat avec le Centre Comprendre et Parler le 20 novembre 2015**

Sensibilisation et information pour le personnel du Centre Comprendre et Parler et les jeunes sourds et malentendants dans le cadre de notre campagne 2015. Cela a été l'occasion pour nous de présenter notre campagne, d'échanger sur les préjugés existants concernant les sourds et l'emploi, les mesures mises en place pour favoriser l'intégration en Belgique mais aussi dans d'autres pays d'Europe et du monde, de présenter les lois anti-discrimination qui protègent les personnes sourdes et malentendantes en cas de discrimination à l'embauche. Cette soirée fut très riche en échanges tant pour les jeunes qui ont montré un grand intérêt pour cette thématique que pour les animateurs et l'APEDAF. Ce fut également l'occasion pour nous de faire vivre notre outil pédagogique « Guide pour les professionnels :J'engage une personne sourde » qui a remporté.

Nos partenaires de campagne

Nous tenons à remercier chaleureusement les associations suivantes pour leur soutien apporté à notre campagne et pour l'enthousiasme qu'elles ont montré. Ces partenariats ont porté essentiellement sur de la diffusion, de l'échange d'informations ou du soutien matériel. Merci encore à eux !

72



Impacts de campagne :

• Diffusion de nos outils

Que ce soit via nos bénévoles, les membres de notre équipe, nos parents membres ou encore des associations partenaires, un grand nombre de nos outils (de communication et pédagogique) ont été distribués sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les lieux de diffusion assez variés nous ont permis, nous l'espérons, d'approcher des publics très divers.

Ainsi, nos affiches et nos guides ont été relayés dans :

- Des associations actives dans le domaine de la surdité ou du handicap en générale,
- Des organisations liées au monde de l'emploi (comme des centres FOREM, la plateforme de recherche Wheelit),
- Des universités et autres établissements scolaires,
- Des organismes liés à l'enfance et organisations de jeunesse,

- Des centres médicaux et des hôpitaux,
- Des maisons communales (et le territoire plus large de ces communes),
- Des ludothèques,
- Des centres culturels,
- Des mutualités,
- Des organisations syndicales,
- Des sociétés privées
- Des particuliers.

• **Partage de la campagne**

Notre campagne a eu la chance d'être relayé sur les pages facebook, de :



- L'AWIPH
- La FFSB
- L'Epée asbl
- SOS Dépannage Emploi Liège - Huy - Waremme
- Le COF - Centre d'Orientation et de Formation
- ABILS
- Des Mains et des Signes
- Kap Signes
- La Plate-forme francophone du Volontariat
- La Mission Régionale Huy-Waremme
- Le CISIC
- Le CREE asbl
- L'Atelier de l'Avenir
- Les Ateliers du Monceau qui ont aussi mis leur page aux couleurs de notre campagne en mettant notre visuel en photo de couverture
- CARHOP
- ALTEO

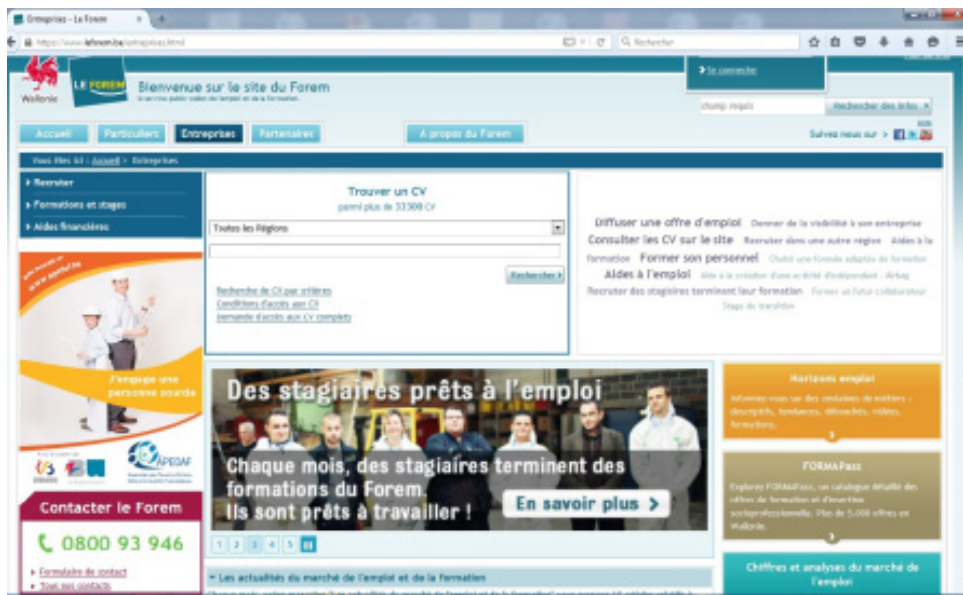


L'information a également été relayée sur les sites internet suivants :

- La FFSB (site et newsletter)



- Autonomia
- l'AWIPH
- Wheelit : site de recrutement qui a pour objectif de faciliter l'emploi des personnes handicapées en Belgique.
- Le FOREM



• Le monde politique

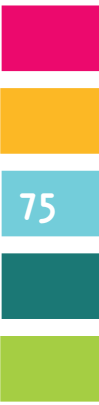
Comme dit plus haut, nous avons fait tout un travail de diffusion auprès des parlementaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles et auprès des ministres en charge de l'emploi en Belgique Francophone.



Notre campagne a eu la chance d'être relayée par le ministre Bruxellois de l'emploi, Monsieur Didier Gosuin. Merci à lui d'avoir fait vivre notre campagne et notre message. À travers ce soutien il adresse un beau message au grand public et aux employeurs. Nous espérons que celui-ci pourra faire écho.

« Chacun a sa place sur le marché de l'emploi, selon ses compétences. C'est la diversité qui fait d'une entreprise, une entreprise riche avec une forte plus-value. » (Didier Gosuin, 17 septembre 2015)

Monsieur François Desquesnes a aussi diffusé l'infos sur sa page Facebook



- Presse et publications
- Rapport d'activité de la FFSB

Soutien à la campagne
«Sourd et alors ?
Je choisis MON emploi ! ».

L'APEDAF, une association qui nous est affiliée, a lancé en septembre 2015 une campagne intitulée « Sourd et alors ? Je choisis mon emploi ! ». Cette campagne explore la thématique de l'accès au monde du travail pour les personnes sourdes et malentendantes. L'objectif est d'accompagner les parents d'enfants sourds et malentendantes dans leur questionnement. Mais également d'informer et de conscientiser le grand public et les employeurs afin de leur montrer que les personnes sourdes et malentendantes exercent des professions variées et sont épanouies dans leur environnement de travail.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter directement le site internet suivant : <http://opedat.be/wordpress/campagne-2015>.

Nous avons relayé cette campagne et avons organisé conjointement, le vendredi 13 novembre, une activité d'éducation permanente sur le sujet pour le public sourd/malentendant où étaient également conviés les parents d'enfants sourds, les professionnels de tous types et le public entendant de manière générale.

Ateliers « Sensibiliser son entourage professionnel ».

Au quotidien, la personne sourde se retrouve souvent seule dans son environnement de travail avec des collègues majoritairement entendants. Il est donc important qu'elle soit à l'aise dans sa capacité à informer son entourage. Si le personnel « entendant », en général, est réceptif et de bonne volonté en début de contrat, la surdité ou malentendance du nouveau collègue est souvent vite oubliée au fil du temps.

Pour les demandeurs d'emploi sourds et malentendantes, se préparer aux réalités de la vie sociale en entreprise ou organisme de formations est donc une étape essentielle.

Ur, l'espace cadre de l'emploi en personnes sourdes, à les problèmes de travail consécutive dans les l'absentéisme.

Pour remédier à ce problème, l'animateur sur pied l'ayant sa profession en lieu et constitué.

L'impact faire écho.

Et en 2016 ?

En 2016, nous allons réitérer et améliorer ! Un cycle de formation qui reprendra le Nous nous sommes en effet aperçus au travers de sensibiliser son entourage implique pour le connaître et de se positionner mieux vis-à-vis. Certaines personnes ont aussi du mal à cor demander comme aménagements au sein mal à savoir ce qu'elles peuvent améliorer d Dans l'ensemble, elles ont besoin de savoir demander, ce qu'il est raisonnable de demer.

Cette sensibilisation qui est importante dar réalité dans le contexte familial et dans tc d'autres personnes entendants. Nous sommes projet de cycles de formation qui ont pour ot premières formations devaient avoir lieu du

- AWIPH - « Parlons-en » décembre 2015 n°64. Le journal de liaison de l'AWIPH. Il est publié trimestriellement. Vous pouvez retrouver cet article sur : https://www.awiph.be/pdf/documentation/publications/revues_rapports/parlons_en/064.pdf

- L'ECHO - « Etre sourd, faire des études et décrocher un emploi, un défi ! » par Catherine Mommaerts (tous droits réservés) septembre 2015

- Site web l'AVENIR - «Sourd et alors?»: travailler comme tout le monde - 27 novembre 2015. Vous pouvez retrouver cet article sur : http://www.lavenir.net/cnt/dmf20151125_00741011



- Interview de Sophie Mascia, sage-femme et modèle de notre campagne, sur TéléMB. Vous pouvez retrouver ce reportage sur : http://www.telemb.be/les-reportages-mons-sophie-sera-sage-femme-malgre-sa-surdite-_d_16797.html

Mons - Sophie sera sage femme malgré sa surdité !

Est-ce qu'un handicap peut vous empêcher de pratiquer un métier ? Beaucoup de jeunes se posent sûrement la question au moment de choisir leurs études. A la haute école Condorcet, une structure encadre ces étudiants et leurs professeurs. Nous avons rencontré Sophie, étudiante sage-femme. Elle a bénéficié de cet encadrement. Suivez son parcours !

23 septembre 2015 17:14

Interventions vers le grand public

Les différentes activités de sensibilisation de l'association lui assurent une visibilité mais surtout permettent l'organisation d'animations autour de ses nouveaux outils pédagogiques/services. En 2015, dû au changement d'animatrice, de nouvelles collaborations en lien avec les sujets développés dans les outils d'Éducation permanente réalisés en 2014 n'ont pas pu être développés.

Animations lors d'évènements (foires/festivals/séminaires, etc.)

À l'occasion de différentes manifestations, le personnel APE assure la représentation de l'asbl ou une permanence au cœur du stand d'éducation permanente de l'APEDAF. A la disposition du public, nous répondons aux questions, proposons de petites animations basées sur « Signe-moi un mouton ».

Différents panneaux illustrent nos activités. L'ensemble de nos outils d'éducation permanente (folders d'information gratuits et ouvrages édités par l'APEDAF) sont proposés aux visiteurs.

- **Participation à différentes manifestations à Bruxelles et en Wallonie**

Journée de sensibilisation à l'Asbl « Les Scouts »



Journée de sensibilisation et de formation sur le handicap auprès de l'Asbl « Les Scouts ». Cette journée organisée à Namur le samedi 28 février 2015, a permis aux animateurs et responsables adultes du mouvement scout d'échanger sur la surdité, sur les difficultés que rencontrent les personnes sourdes, mais c'était aussi l'occasion d'initier les participants à la langue des signes.

Afin de mettre les personnes participantes dans l'esprit dans la sensibilisation, une mise en situation était nécessaire. Cela s'est traduit par une introduction de la séance « sans parole ». Après une brève présentation de l'APEDAF, une description succincte de la surdité a été développée (type de surdité, anatomie de l'oreille, parcours du son et appareillage).

Par ailleurs, lors de cette journée, le côté plus culturel de la surdité a aussi été abordé,

notamment via l'intervention de l'animatrice éducation permanente qui a parlé de son expérience en tant que sourde. Son vécu, son expérience entant que personne sourde chez les scouts a été enrichissante pour son public. Une intervention qui a suscité de nombreuses questions et réactions de la part des responsables scouts. Les moyens de communications utilisés par les personnes sourdes a aussi été exposé (LPC, AKA, français parlé, Langue des signes). C'est tout naturellement que les participants ont eu droit à une initiation à la LSBF.

78

L'APEDAF en a profité pour remercier les différents participants en distribuant des brochures et des flyers rédigés par l'association.

Journée du handicap - 24 mars 2015



Le bilan de la journée est très positif. L'APEDAF a été invité par le Kot-Animation Cognée de Louvain La Neuve, comme l'année passée. De nombreuses personnes sont venues nous poser des questions sur l'APEDAF et la surdité, tout l'après-midi, nous avons été sollicités quasiment non-stop.

Nous avons aussi pu rencontrer différentes associations impliquées dans la surdité et le monde du handicap. Ainsi, nous avons rencontré le Kot-à-projet de Louvain-la-Neuve Kap-Signes qui nous a annoncé qu'une collecte de fonds avait été faite pour l'APEDAF !! Une ASBL promouvant l'implant cochléaire, AURIS VIVA, nous a parlé de leur projet, intéressant et porteur, de développer et diffuser une technologie pour les sourds, nommée I-112, qui consiste à sous-titrer avec des tablettes électroniques les pièces de théâtre, au théâtre, et peut-être les conversations courantes. Suite à cet échange intéressant, l'animatrice contactera par la suite AURIS Viva pour en savoir plus sur la technologie I-112, technologie qui peut peut-être intéresser les parents de l'APEDAF et leurs enfants.



Des groupes d'enfants sont également venus avec des adultes responsables d'eux, nous avons donc à la fois sensibilisé des enfants ainsi que les adultes l'accompagnant, avec un jeu de fléchettes.

Nous en avons aussi profité pour animer la brochure « Mon vécu - surdité et scolarité », en présentant des petites cartes avec des phylactères dessus, qui posent la question : « Que ferais-tu dans telle situation ? En décrivant une situation scolaire dans laquelle les jeunes sourds sont parfois confrontés. Le jeu était une mise en situation. Il était intéressant de voir la réaction du public à ce sujet !

Journée RDB Santé – 4 mai 2015



Cette journée a été très intéressante du point de vue des partenariats potentiels pour l'APEDAF. L'AGORA RBD santé consistait à distribuer ou vendre de la documentation sur la surdité et à faire des petites sensibilisations, l'animation visant à faire lire sur les lèvres des mots inaudibles, ou à essayer différents moyens de communication pour communiquer avec les personnes sourdes. Mais les gens étaient généralement plus intéressés par la

documentation et par en discuter.

Ont été rencontrées différentes ASBL et acteurs du terrain : le CEFES, un centre de documentation sur le handicap et l'éducation spécialisée à l'ULB, qui s'est montré intéressé par l'achat de documents à l'APEDAF, l'ASBL « Entr'âges ». Cette ASBL a pour objectif de créer un lien entre les jeunes générations et les personnes âgées. Cette ASBL a eu l'idée de mettre en contact des enfants de l'APEDAF avec des personnes âgées... Pour que celles-ci leur transmettent leurs savoirs et pour que les personnes âgées voient qu'une perte de l'ouïe n'est pas dramatique, ou du moins les soutenir dans cette perte... Nous ne savons pas si nous pourrions concrétiser l'idée, mais elle est là. Nous avons également rencontré le centre de documentation EURIDIS de l'ASBL Parthages, le centre de documentation « Culture et santé », le centre de documentation de l'institut ISFSC. Plusieurs d'entre eux se sont montrés intéressés par la documentation de l'APEDAF.

Des acteurs du terrain nous ont abordés : par exemple, une infirmière du Centre PSE Ixelles qui voulait échanger au sujet de la surdité et s'informer. Une infirmière d'un CPAS a demandé quelles aides existent pour l'implant cochléaire, ainsi que notre adresse pour contacter notre assistante sociale. Une psychologue travaillant dans une école qui va accueillir un enfant sourd a reçu de notre part gratuitement la brochure « Clairentendants ! Attention ! Enfant sourd en milieu ordinaire ». Nous avons pu, auprès de ce public, présenter la brochure : « Les cahiers de la salamandre : « L'APEDAF Tournai(t) -35 ans d'intégration de la personne sourde ». On a animé cette brochure en racontant brièvement les témoignages qui y sont racontés, en demandant à ce public de professionnels s'ils ont déjà vécu de telles choses dans leur travail, ce qu'ils en pensent. Cette brochure leur a été distribuée, tout en attirant l'attention sur le fait que les aides pédagogiques de l'APEDAF sont à la disposition de toute personne désireuse d'aider un enfant sourd.

Bien sûr, tout au long de la journée, il y a eu quelques personnes curieuses qui sont venues prendre des brochures gratuites, à l'instar de quelques personnes citées ci-dessus. Mais il n'y avait pas beaucoup de monde lors de ce salon, ce qui est dommage au regard des

informations qui peuvent être échangées et distribuées...

Séminaire ORL CHU Saint-Pierre - 11 juin 2015

En avril 2015, le CHU de Saint Pierre a contacté l'APEDAF pour obtenir des témoignages au sujet de l'annonce de la surdité vécue par les parents. Aussi, l'APEDAF a fait appel aux parents, et trois parents ont répondu présents.

80

Lors de cette rencontre, différents interlocuteurs se sont exprimés : professionnels, personnes sourdes, parents, chacun d'entre eux mettant le doigt sur quelque chose d'essentiel sur la thématique. L'animatrice Education Permanente a présenté l'APEDAF, et a posé des questions ouvertes à réflexion au public afin d'amorcer un dialogue futur entre les parents, les professionnels et les personnes sourdes. Il a été très intéressant de voir des parents exprimer leurs frustrations par rapport à l'accueil qu'ils reçoivent de la part des professionnels (trop court, trop peu de dialogue, trop peu d'informations) et des professionnels exprimer les mêmes frustrations (trop peu de temps pour bien accueillir les parents). Un tel dialogue est constructif et nous permet de réfléchir à ce qui peut être fait dans le futur. Les aides pédagogiques de l'APEDAF ont parlé de l'évolution de leur travail avec les élèves sourds qu'ils aident. Des parents ont mis l'accent sur l'importance de la manière dont on leur annonce la surdité de leur enfant. Un autre parent a beaucoup insisté sur l'importance de l'écoute des parents, car les ceux-ci observent des choses sur leur enfant. L'hôtesse qui accueillait ce séminaire a terminé la soirée avec une conclusion porteuse, mettant l'accent sur le dialogue que cette rencontre a permis de produire entre professionnels, parents et personnes sourdes.

Soirée-débat « La famille Bélier » - 18 juin 2015



Le 4 mai 2015, Mme PIRSOU, chargée de projets de la LUSS, a contacté l'APEDAF pour l'inviter à participer à cette soirée cinéma-débat autour du thème de la différence et du thème de la vie quotidienne avec une différence.

Le débat a commencé avec une question de l'organisatrice à l'animatrice de l'APEDAF : il lui a été demandé si le film était représentatif par rapport au quotidien d'une personne sourde. Elle a pu expliquer que malgré sa beauté, le film est trop caricatural pour vraiment représenter la vie des personnes sourdes.

L'AWIPH est intervenue en parlant des différentes aides qu'il était possible de recevoir. D'autres ASBL se sont exprimées, on a eu peu de temps de parole car on a départagé ce temps de parole. Le public a surtout beaucoup posé des questions à l'AWIPH et les



autres ASBL présentes. Le débat s'est aussi porté sur la discrimination à l'embauche. Ce débat était fort intéressant, car l'animatrice de l'APEDAF a pu expliquer à quelqu'un dans le public qu'elle pouvait avoir recours au Centre d'Égalité des Chances pour éventuellement entamer un recours en justice si cela s'avère possible, car on lui avait refusé un emploi en raison de son handicap. Cette sensibilisation était utile. La soirée s'est achevée sur une discussion autour des statistiques existantes sur l'emploi des personnes sourdes, qui sont tout à fait insuffisantes et ne tiennent pas compte des besoins de chaque handicap spécifique, l'animatrice de l'APEDAF a explicité ce point en détail. L'animatrice a demandé à l'AWIPH s'il y avait la possibilité pour eux de travailler sur des statistiques sur le sujet.

La soirée s'est ainsi achevée, dans la convivialité, les acteurs de la LUSS ayant continué le dialogue avec l'animatrice de l'APEDAF sur l'accès aux soins de santé pour les personnes sourdes et malentendantes.

BXL Champêtre le 21 septembre lors de la journée sans voiture

L'APEDAF a été invitée à nouveau à cette édition de Bruxelles Champêtre, qui a lieu chaque année en septembre. Cette année, elle s'est déroulée le 20 septembre.

Le soleil était au rendez-vous, et le public aussi ! Bruxelles Champêtre, journée sous le signe de la gastronomie bio, de la campagne, des familles, des jeux et de la musique, était une belle journée !



Cela a été l'occasion, pour l'APEDAF - au milieu des arbres, des effluves provenant de la bonne nourriture de terroir et des carrousels - de sensibiliser le public à l'existence des sourds et malentendants sur la route, plus particulièrement des enfants, à travers la distribution de brochures sur le thème. Quelques notions de langue des signes ont été apprises aux passants qui en éprouvaient le désir. Des dossards avec, au dos le symbole d'une oreille barrée, et le slogan : « Et si c'était vous ? » ont été également distribués dans la bonne humeur !

Participation Table ronde « Your Child is deaf » 23 octobre 2015



Le vendredi 23 octobre 2015, l'APEDAF a été invitée à participer à la Table ronde ayant pour sujet « la communication du diagnostic de la surdité d'un enfant », organisé à l'initiative du Président de la SRB ORL CCF, le Dr T. Robillard, qui a voulu qu'elle soit sujet d'éthique lors du congrès annuel de la Société à Namur.

La Présidente de l'APEDAF a apporté son témoignage de parents ainsi que des réflexions inhérent à

l'annonce du diagnostic de surdité.

Une discussion a suivi entre les six collègues ORL présents (Dr D. Portmann, (Institute Georges Portmann, Clinique St.-Augustin, Bordeaux, France), Dr L. Demanez, (Université de Liège et Centre Médical d'Audio Phonologie de Montegnée), Dr N. Herman, (Centre pour Handicapés Sensoriels Uccle Bruxelles), Dr N. Bernheim (Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola et Centre Comprendre et Parler Bruxelles), Dr M. Spaas (Revalidatiecentrum Spermalie Brugge), ainsi que Dr H. Van Hoecke (Universitair Ziekenhuis Gent)

Des informations ont été transmises aux praticiens débutants ou plus rarement confrontés à ces situations.

L'APEDAF y a également tenu un stand tout au long de la journée.

LIBERCITY (journée sur l'accessibilité) - 20/10/15



L'APEDAF a été invitée à cette journée par AMT Concept et New Alternatives, qui visait à conscientiser le public aux problèmes d'accessibilité rencontrés par les personnes en situation de handicap, à travers des mises en situation dans la ville de Bruxelles. Lors de l'arrivée du personnel, des invités et des étudiants, plusieurs brochures sur l'accessibilité ont été emportées. L'animatrice Education permanente a pu expliquer à de nombreuses reprises au public

présent les spécificités de l'accessibilité pour les personnes sourdes, et a fait connaître l'existence d'une architecture adaptée aux besoins des personnes sourdes. Plusieurs personnes ont voulu apprendre quelques signes et l'alphabet en langue des signes, et se sont montrées intéressées par le sujet abordé par l'animatrice. C'était plutôt positif. Le stand de l'APEDAF a également reçu la visite du Vice-Doyen de la Faculté d'architecture, ainsi que celle de Mme Daux, collaboratrice Egalité des Chances au ministère. Nous

avons pu garder contact avec cette dame, ce qui est positif pour davantage sensibiliser aux problèmes d'accessibilité les instances responsables de promouvoir des politiques d'accessibilité. En effet, la connaissance du terrain fait souvent défaut en ces matières.

Festival du film « The extraordinary Film Festival », avec des films sur le thème de la surdité et du handicap. - 11/11/2015

Ce jour-là, nous en avons profité pour faire quelques mises en situation par rapport à la brochure « Prenez soin des personnes sourdes », interpellant les passants sur ce qu'ils feraient à la place des personnes sourdes dans telle ou telle situation en temps d'hospitalisation...

Journée Excel 'Langues (novembre 2015)

Les organisateurs de la journée Excel 'langues ont contacté l'APEDAF pour une demande d'initiation à la langue des signes. Cette demande intervenait dans une journée de découverte de différentes langues. Le public cible de cette journée était des enfants de 5ème et 6ème primaire des écoles de la Province du Luxembourg. Deux aides pédagogiques se sont donc rendues à Libramont le jeudi 12 novembre 2015 pour donner une initiation à la langue des signes.

Huit groupes d'enfants, encadrés d'étudiants de la section « animation » des écoles secondaires ISMA et ARN ainsi que par leurs instituteurs(trices), étaient présents pour la sensibilisation de l'APEDAF. Les enfants étaient intéressés et curieux d'apprendre des rudiments de langue des signes.

Sensibilisation d'un musée à l'accessibilité pour les personnes sourdes- 8/12/2015



A la demande de la directrice du musée, deux aides pédagogiques, ainsi que l'animatrice Education Permanente se sont rendues au « Dernier QG de Napoléon ». En effet, ce musée vient d'être entièrement rénové et aménagé afin de faciliter l'accès aux enfants, aux personnes sourdes, aveugles et à mobilité réduite. Notre mission consistait à

donner notre avis sur les adaptations réalisées pour les enfants et les personnes sourdes. C'est dans cette ancienne ferme construite en 1757 que Napoléon et son état-major passèrent la nuit du 17 au 18 juin 1815. C'est là qu'ils établirent les plans de la bataille de Waterloo. On peut y voir des souvenirs de l'Empereur, des armes et objets relatifs à la Bataille.

L'APEDAF a pu conseiller à ce musée ces adaptations :

- Ajouter une version simplifiée des explications sur l'audio-guide qui serait destinée aux enfants sourds oralisant.
- Mettre les chiffres plus en évidence dans le musée en respectant la police et la couleur qu'ils ont sur l'audio-guide. Cela permettra de les repérer plus facilement.
- La directrice nous fera parvenir le dossier pédagogique et le questionnaire afin de vérifier s'ils sont accessibles à la plupart des enfants sourds. Nous repèrerons le vocabulaire et les tournures de phrases que pourraient ne pas comprendre certains enfants sourds.
- Placer un plus grand audio-guide avec la traduction en langue des signes (+ sous-titrage) à côté de l'écran pour la projection du film.
- Placer un audio-guide dans chaque salle avec une explication courte et simplifiée en langue des signes + sous-titrage. (pour les élèves sourds qui ne seraient pas accompagnés d'un interprète ou d'une aide pédagogique)
- Ajouter des consignes près de certains jeux.
- Pour le wc, mettre un loquet qui devient rouge quand on ferme le verrou de la porte et placer une porte qui ne descend pas jusqu'au sol pour pouvoir voir si une personne fait un malaise.
- Visiter le musée avec quelques-uns de nos élèves pour tester le matériel et les adaptations.

C'était une sensibilisation constructive car la mise en situation était directe, sur les lieux mêmes.

EDF cours de langue des signes+ sensibilisation - 10/12/2015



EDF est une organisation non gouvernementale qui a de l'influence au niveau européen pour défendre le droit des personnes en situation de handicap.

Les objectifs et le travail de l'APEDAF ont été présentés à EDF. Nous avons pu apprendre aux membres du personnel d'EDF du vocabulaire de base, et

tout cela dans la bonne humeur. Ils ont été sensibilisés à l'importance de l'usage d'une communication adaptée en cas d'incendie, de sinistre ou autre. De plus, nous avons pu les introduire à une sensibilisation plus approfondie sur la manière de communiquer avec les sourds, ainsi que la culture des sourds, basée sur notre brochure « 101 conseils pour aborder, communiquer et interagir avec les sourds ».

La directrice d'EDF a dit être satisfaite du cours, et les élèves avaient l'air enchantés de recevoir un cours de langue des signes vivant et animé. Nous avons surtout vu l'alphabet en langue des signes, ainsi qu'un vocabulaire de base. Nous avons utilisé une vidéo sur l'importance de savoir communiquer avec les personnes sourdes en cas de danger : en plus d'être une vidéo de sensibilisation, celle-ci a été utilisée comme exercice de compréhension. EDF a reçu les brochures « 101 conseils pour aborder, communiquer et interagir avec les sourds ».

Marché de Noël- 13/12/2015

L'APEDAF se rend annuellement au Marché de Noël. C'est l'occasion de faire une sensibilisation du public sur la surdité dans ce cadre festif, de manière ludique, comme l'APEDAF le propose régulièrement à travers ses animations. L'animatrice a interpellé les passants, les invitant à jouer aux fléchettes. Sur la cible, en fonction de l'endroit où tombaient les fléchettes, des questions y correspondaient.

Elle, l'assistante sociale et la directrice ont distribué les sets de tables surdité, en invitant les gens à se « mettre à table » pour les fêtes de fin d'année en langue des signes ! Elles ont fait avec les passants quelques jeux parmi ceux qui sont dessinés sur les sets, y compris apprendre la dactylologie en langue des signes !

Cela a été l'occasion de montrer aux passants que lire sur les lèvres est difficile à travers des exercices, qu'il y a plusieurs moyens de communication disponibles pour aborder les sourds (LPC, langue des signes, lecture labiale, AKA), d'enseigner quelques signes, etc. Il est toujours intéressant de voir les réactions des gens à ce sujet-là et d'avoir un contact avec le public.

Présentation au centre d'audiophonologie à l'UCL, Cliniques Saint Luc - 21/12/2015

L'APEDAF arrivé sur place, nous sommes rapidement accueillis par Pauline Bourgeois, assistante sociale du service d'audiologie de la clinique de l'UCL. Nos services se sont présentés mutuellement leur fonctionnement. La responsable des projets Education permanente et l'assistante sociale de l'APEDAF ont présenté l'outil pédagogique apporté, et ont distribué quelques brochures pour appuyer la présentation de l'outil.

L'assistante sociale semblait très intéressée par cet outil, et par notre association, dont elle avait encore peu entendu parler. Elle nous a partagé son expérience et son ressenti vis-à-vis des contacts professionnels qu'elle entretient avec les parents, les enfants et le monde des sourds. L'idée de la pluralité a été mise en avant : langue des signes, implant, approches médicales, approches culturelles de la surdité ne sont pas contradictoire, cela serait enrichissant que des parents d'horizons différents ayant fait un choix différent pour leur enfant se rencontrent, afin d'éviter le cloisonnement des familles entre elles, les familles ayant souvent besoin de soutien dans leur parcours.

Cette intervention permettra, nous l'espérons, à l'APEDAF d'élargir sa visibilité après la présentation de nos services et la distribution de nos brochures. Nous avons mis un point d'honneur à montrer notre disponibilité et notre volonté d'accueillir et accompagner les parents d'enfants sourds et les avons sensibilisés à l'accueil des parents.

Le SIEP



Les 20 et 21 février 2015 l'équipe APEDAF de Tournai s'est rendue au SIEP (salon d'information sur les études et les professions), à Tournai Expo. L'occasion pour nous de tenir un stand afin de sensibiliser le public à la surdité et de présenter nos outils, nos services et nos activités.

Marche ADEPS APEDAF - Le 17 mai 2015 :



Stand d'information et de sensibilisation lors de la septième marche ADEPS organisée par des parents à Flobecq.

Elle s'est tenue à l'initiative de parents-membres fort actifs au sein de notre association.

Comme les années précédentes, les participants ont pu emprunter quatre circuits différents respectivement de 5, 10, 15 ou 20 kilomètres et ce, dans une région absolument remarquable « Le Parc Naturel du pays des Collines » : espaces verts, douces collines boisées, chemins perdus, ruisseaux...

L'accueil s'est effectué au Centre Sportif Jacky Leroy Tournai

Sur place, la buvette et une petite restauration étaient mise à la disposition des participants sur place.

Participation à la Journée Mondiale des Sourds le 26 septembre 2015

La journée s'est déroulée dans un lieu exceptionnel, réalisé par l'architecte new-yorkais Libeskind. Notre stand était bien placé, sur un lieu de passage très fréquenté, ce qui a permis à l'APEDAF une plus grande visibilité lors de cette édition de la Journée Mondiale des Sourds. Toutes les activités que l'APEDAF fait durant l'année ont été mises à l'honneur. Photos, tracts...

Nous avons pu faire quelques animations sur le thème de la surdité et informer le public

à ce sujet : apprentissage de l'alphabet en langue des signes, quizz surdit e...

Des parents sourds se sont montr s int ress s par notre service d'aide p dagogique en Wallonie. Nous avons re u la visite de personnes entendantes qui voulaient en savoir plus sur le th me de la surdit e, et qui ont pris plusieurs de nos brochures. Des personnes d'un centre ORL  taient int ress es par nos brochures concernant les t moignages sur le v cu de la surdit e. Une maman voulait en savoir plus pour initier son petit enfant entendant   la langue des signes. Des personnes sourdes ont voulu en savoir plus sur notre colloque et sur BBSB...



Nous avons assur  la distribution des brochures de l'APEDAF, des tryptiques APEDAF, des informations sur notre colloque, sur notre service d'aide p dagogique, la diffusion du DVD « parcours de sourds », la distribution des informations sur nos activit s BBSB, la diffusion d'un petit diaporama sur les services de t l contact, un de nos partenaires... Les brochures de sensibilisation ont  galement  t  largement distribu es. Nous avons  galement

de temps   autre projet  le DVD « Questions d'identit  »,   raison de quelques s quences aupr s d'un public int ress . Nous avons anim  ce DVD en suscitant un d bat autour des questions soulev es par ce film. Certaines personnes ont  t  interpell es par le th me, ce qui est positif.

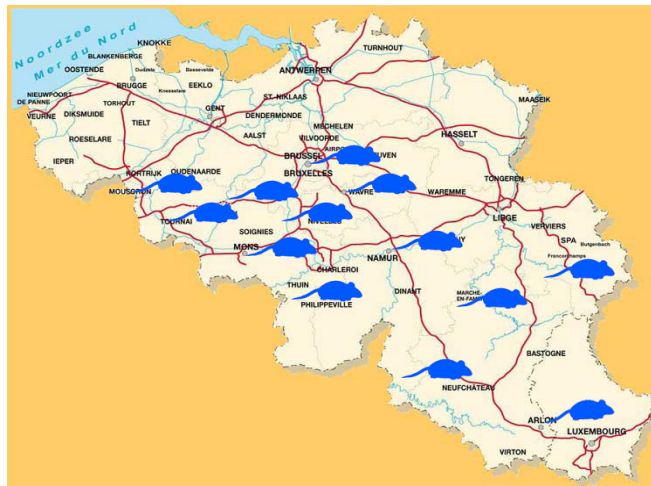
Les membres du personnel de l'APEDAF ont  t  sollicit s sans interruption de 10H du matin   17H de l'apr s-midi, ce qui montre fort bien le succ s de cette journ e.

Op ration Souris



L'Op ration Souris consiste en une vaste op ration de vente de chocolats qui se d roule chaque ann e en f vrier sur le territoire de la F d ration Wallonie-Bruxelles, et plus sp cifiquement dans toutes les communes o  vivent les familles d'enfants sourds de l'asbl.

Elle vise   couvrir les frais de fonctionnement aff rents au service d'aide p dagogique de notre association. L'APEDAF doit  galement assumer la charge salariale non-couverte par les pouvoirs subsidiaires. Les enjeux financiers de l'op ration sont d s lors capitaux pour  viter les clivages sociaux entre les familles qui font appel au service d'aide p dagogique de l'APEDAF.



Du 1er au 28 février 2016, 676 caisses (de 24 régalettes de 8 pralines) ont été vendues au prix de cinq euros.

Christian Merveille soutient notre action pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ce, depuis 2008. Le lundi 28 janvier 2016, il a proposé une animation aux enfants de 2ème primaire et 2ème secondaire à l'école «Les Ursulines» de Tournai.

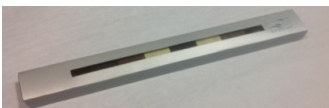
Les sociétés Delhaize, P&V Assurances, la banque ING, l'hôpital Saint-Luc ainsi que les centres auditifs Laperre ont aussi soutenu notre association en lui accordant des autorisations et des espaces de vente.

Opération de solidarité de décembre 2015

L'édition 2015 de l'opération de solidarité de l'APEDAF (vente de chocolats en entreprises à l'occasion des fêtes de fin d'année) ouvre la collaboration de notre asbl avec Passion Chocolat, chocolatier de renom situé notamment au Grand Sablon. Elle a connu un franc succès : pas moins de 790 coffrets et 250 petites boîtes ont été commandés par des sociétés situées tant en Belgique qu'au Grand-Duché de Luxembourg ! Les bénéfices ont légèrement diminués par rapport à l'année 2014 mais s'élèvent tout de même à somme de 4.135 euros.



Deux types de produits ont été proposés aux employeurs :



- une petite boîte allongée qui contient huit pralines.
Prix : 5 € /boîte



- une grande boîte contenant un assortiment de 16 pralines artisanales (dont quatre en forme de souris). Prix : 9 € / boîte

Dans un souci constant d'augmentation des bénéfices liés à cette action, nous espérons poursuivre son développement dans le futur.

Impact de nos actions et campagnes de sensibilisation

Les prises de contact avec l'association s'observent dans le cadre de la promotion de nos outils et services dans la presse et dans le cadre de nos campagnes de sensibilisation

Dès lors, les impacts médiatique et associatif sont stimulant et nous renvoient à la nécessité de poursuivre nos actions dans notre perspective de changement sociétal.

Sensibilisation des autorités compétentes

Commission Consultative de la Langue des Signes (CCLS)

Madame Anne Lamotte représente l'APEDAF à titre de membre effectif auprès de la Commission Consultative de la Langue des Signes (CCLS). Madame Rioux devient, quant à elle, membre suppléant. Des précisions de mandats sont à prévoir pour éviter l'essoufflement des membres effectifs.

90

Il est possible d'y consulter les différents avis remis à Madame la Ministre en cliquant sur le lien :

http://www.langue-des-signes.cfwb.be/index.php?id=ccls_lesavis000&no_cache=1

Plateforme Annonce Handicap

Cette association fut fondée suite à un séminaire organisé en mars 2008, à l'initiative de la Fondation Lou, sur le soutien moral aux parents autour du diagnostic de handicap de leur enfant. www.plateformeannoncehandicap.be.

Edith Rioux y représente l'APEDAF.

Commission d'Accès à l'Audiovisuel

La CAA est une sous-commission de la FFSB. Elle a été créée en 1989 et dissoute en 2015. Elle avait pour objectif de faciliter l'accès des personnes sourdes et malentendantes à l'audiovisuel. Dès 2015, l'APEDAF a collaboré avec la cellule ACCESS de la RTBF pour augmenter l'offre de sous-titrages. Dorénavant, toutes les émissions de la tranche horaire 18h30-21h30 sont sous-titrées grâce à la nouvelle technique de reconnaissance vocale.

RTBF Cellule ACCESS

La RTBF a augmenté considérablement son offre de programmes sous-titrés à destination des personnes sourdes et malentendante. Des collaborations avec l'APEDAF ont été fructueuses.

EURO-CIU (Association européenne des utilisateurs d'implants cochléaires)

Elle rassemble tous les porteurs d'implant cochléaire en Europe et spécialement au niveau de l'Union Européenne. En 2014, l'APEDAF y a été représentée par Monsieur Henri-François Baiverlin, parent membre de l'association.

CREE Collectif Recherche et Expression),

service de jeunesse spécialisé pour personnes sourdes et malentendantes
Se nombreux contacts et échanges existent entre nos deux associations, notamment concernant la promotion des activités/outils/services.

CFLS (Centre Francophone de la langue des signes)

L'APEDAF a commencé à mettre en place une collaboration dans le cadre des projets d'Éducation permanente.

Télécontact

Association qui facilite la communication à distance entre personnes sourdes, malentendantes et entendantes.. Cette association est membre de l'APEDAF et collabore activement en termes d'échanges d'informations.

Grandir Ensemble

Ensemble des associations de parents d'enfants polyhandicapés.
L'APEDAF est une des associations membres de Grandir Ensemble. De nombreux contacts informels existent depuis de nombreuses années entre les deux associations.

ESPAS

L'APEDAF participe de manière active aux réunions d'ESPAS, groupe qui rassemble, depuis 1994, les assistants sociaux du monde de la surdité. Ces réunions, trimestrielles, leur permettent de prendre du recul par rapport à leur rôle, d'échanger leurs points de vue à travers différents thèmes et d'établir ensemble des dossiers en vue de la défense des droits des sourds et de leurs familles. Ainsi, régulièrement, une vingtaine de travailleurs sociaux œuvrent, collaborent et échangent dans un esprit de professionnalisme, de respect et de tolérance.

92

ALISE et Papillon Vole

Dans le cadre du projet « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent », de la création du DVD du même nom ainsi que lors de formations à l'art du conte, l'APEDAF, instigatrice et gestionnaire, travaille en interaction avec les asbl ALISE (Association Lire et S'Exprimer) et PAPIILLON VOLE.

Les chevilles ouvrières de l'asbl ALISE sont Madame Lisy Martin (conteuse entendante spécialisée en littérature jeunesse) et Monsieur Damien Huvelle (linguiste bilingue français-langue des signes et initiateur du projet au sein de l'APEDAF). ALISE compte cinq personnes entendantes et constitue le pôle « littérature ». Des formations à l'art du conte y sont organisées. Elle se charge d'assurer la formation des conteurs et coordonne leur travail.

L'asbl PAPIILLON VOLE est une association de conteurs sourds. L'association comprend trois ou quatre personnes et est coordonnée par l'asbl ALISE. Madame Chantal Gerday, professeur en langue des signes, en est la personne de référence.

Kap Signe Association étudiante ayant pour objectifs

Promouvoir la langue des signes (via des tables de conversations, en parallèle au cours de langue des signes qui a démarré en septembre 2013 à l'Institut des Langues Vivantes de l'UCL) ;

Soutenir les jeunes étudiants sourds et malentendants à l'UCL (Université Catholique de Louvain) et dans les hautes écoles situées sur le site de Louvain-la-Neuve et leur permettre de s'intégrer plus facilement à la vie estudiantine ;

Sensibiliser les étudiants et le personnel à la surdité via l'organisation de conférences, la projection de films réalisés par des sourds ou à propos des sourds, des soirées Flying Hands Party,...

Auris-Viva

Mise en place d'une assistance afin de pouvoir répondre aux attentes des personnes malentendantes et/ou futures implantées, ainsi que leur entourage subitement confronté à la surdité et qui se trouve désorienté face à cette nouvelle réalité.

LPC Belgique

Association qui permet aux parents ou professeurs d'enfants malentendants d'avoir accès immédiatement à une information claire et précise concernant la LPC (la Langue Parlée Complétée).

La LUSS

À plusieurs occasions dans le courant de l'année 2015, la Ligue des Usagers des Services de Santé, LUSS, a fait appel à l'APEDAF afin de sensibiliser leur public, les professionnels de la santé, à la surdité et établir des ponts entre associations de patients.

Comités d'évaluation

Comme chaque année, la création de nos outils pédagogiques a demandé l'apport et le soutien de nombreux collaborateurs. La formation de comités d'évaluation accompagnant la réalisation de ces outils est une des étapes primordiales auxquelles l'APEDAF accorde toute son importance. En plus de l'apport enrichissant afin de rendre le contenu de nos outils cohérent et pertinent, ces comités d'évaluation nous permettent de multiplier les collaborations avec d'autres associations ou institutions (telles qu'Info-Sourds de Bruxelles ou encore le Collectif Recherche et Expression - CRÉE asbl). C'est comités sont aussi l'occasion de rentrer en contact avec des professionnels de différents secteurs (enseignement, loisirs, enfance, etc.)

L'un des éléments essentiels de ces comités d'évaluation sont les parents qui, avec leur expertise du quotidien nous apporte toujours un éclairage enrichissant. Notons qu'en moyenne, pour chaque comité d'évaluation, deux ou trois parents nous contactent afin d'apporter leur point de vue lors de la rédaction des outils.

Collaborations pour la diffusion et la promotion

En 2015, l'APEDAF a poursuivi son travail de valorisation des collaborations auprès des structures susceptibles de contribuer à la diffusion des informations concernant les outils et services de l'association. Un échange mutuel des informations s'est rapidement mis en

place et a permis une meilleure visibilité des actions de l'asbl. Parmi ces relais :

- AWIPH : agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées
- Hospichild : réseau interdisciplinaire d'acteurs du monde pédiatrique
- Selfhelp : site d'information sur les groupes d'entraide
- En Marche : journal de la Mutualité Chrétienne
- Horizon 2000 : asbl ayant pour mission l'information, la communication et la démystification de la personne handicapée.
- Le site d'Espace citoyen relaie également très souvent nos activités et l'information de la production de nouveaux outils pédagogiques.
- Manpower : entreprise spécialisée dans les secteurs de l'intérim et du recrutement. Leur projet « Manpower Unlimited » a pour objectif de favoriser l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail.

En 2016, l'APEDAF continuera à entretenir ces contacts et à en développer de nouveaux. Nous pouvons observer une augmentation de notre visibilité, jusqu'à l'étranger, grâce à ces nombreuses collaborations.

Comité de gestion

Conseil d'Administration

En 2015, le Conseil d'Administration comptait quatre membres :

- Présidente : Mme Anne-Charlotte PREVOT
- Vice-président : M. Bernard LIETAR
- Trésorière : Mme Gaëtane MEILLEUR
- Secrétaire : Mme Stéphanie NOTEBAERT

Personnel APEDAF

Employés

Le volume global de l'emploi est resté stable en 2015.

L'APEDAF emploie, depuis fin octobre 2010, 22 équivalents temps plein.

Les employés sont engagés sous le statut APE (subside de la Région Wallonne), ACS (subside de la Région Bruxelloise) ou ACS - ex-FBIE (subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles); deux employés relèvent du subside emploi de la Fédération Wallonie-Bruxelles - service de l'Éducation permanente.

Ces emplois sont gérés par l'APEDAF. Une demande de remboursement des salaires se fait mensuellement auprès de l'ORBEM et du FOREM.

Ce remboursement des salaires, à posteriori, oblige l'association à posséder les liquidités suffisantes.

En 2015, trois nouvelles employées ont été engagées pour les postes d'assistante sociale, de chargée de recherche de fonds et d'animatrice Education permanente.

Journée Annuel des Employés



La Journée Annuelle des Employés s'est tenue à Namur le vendredi 3 avril. L'objectif de cette journée est de maintenir le lien, permettre la cohésion des équipes des différentes régions.

Plan de communication

Malheureusement, il est toujours en attente de réalisation par l'asbl Inform'Action.

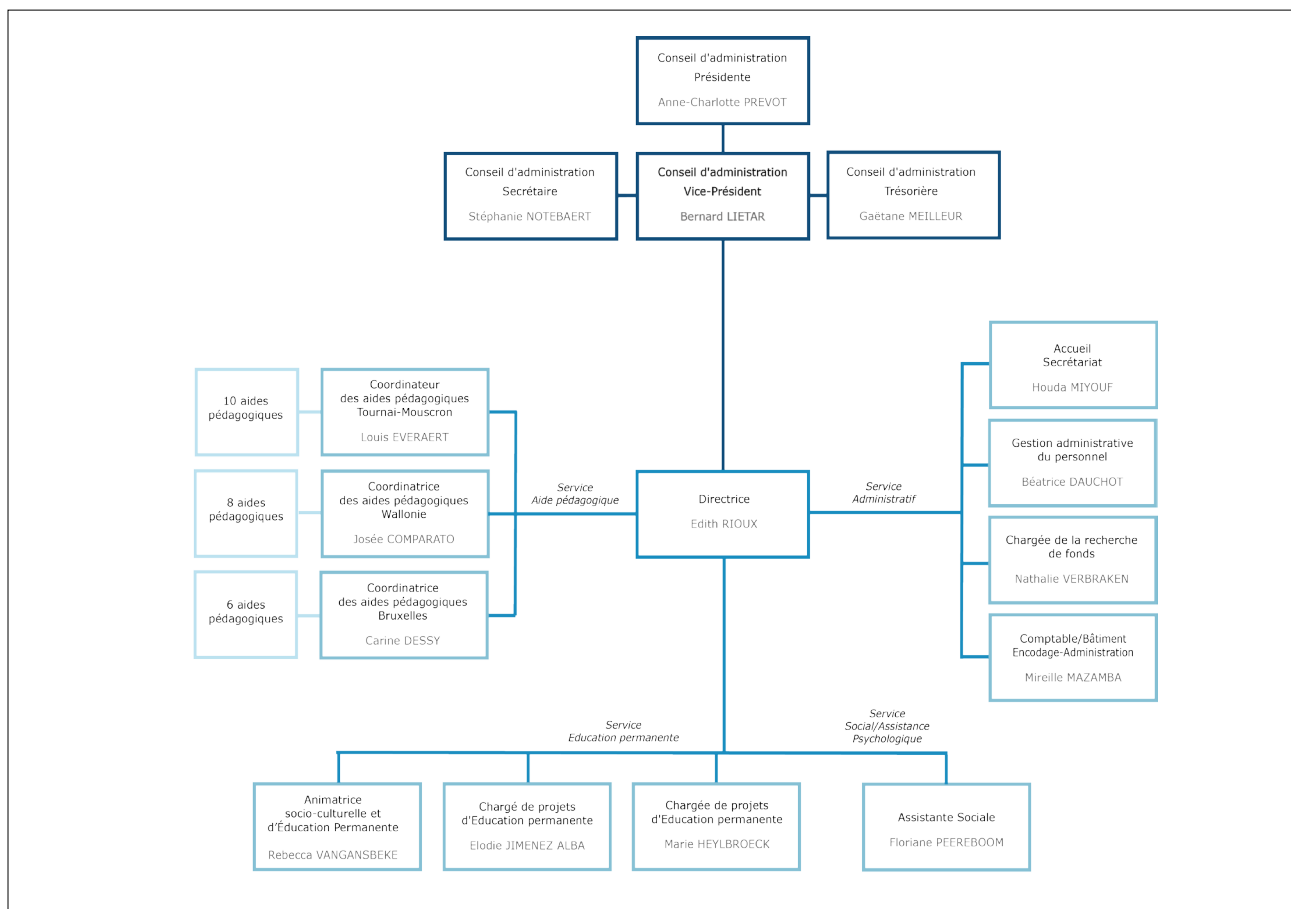
96

Formations du personnel administratif et social en 2015

L'ensemble de l'équipe de Bruxelles participe à une initiation en langue des signes organisée dans les locaux de Bruxelles.

D'autres formations suivies en vue d'assurer un travail d'accompagnement optimal : formation fundraisers, prise de parole, bien-être au travail...

Organigramme de l'association



5 Annexes presse



Mons - Sophie sera sage femme malgré sa surdité !



📅 23 septembre 2015 17:14

Est-ce qu'un handicap peut vous empêcher de pratiquer un métier ? Beaucoup de jeunes se posent sûrement la question au moment de choisir leurs études. A la haute école Condorcet, une structure encadre ces étudiants et leurs professeurs. Nous avons rencontré Sophie, étudiante sage-femme. Elle a bénéficié de cet encadrement. Suivez son parcours !

064.pdf 4 / 13

Facebook - Connexion ou... X awiph - Google Search X https://www.awiph.be/pdf/... X https://www.awiph.be/pdf/documentation/publications/revues_rapports/parlons-en/064.pdf

Actualités
EN BRIEF



Association pour le Travail des Aveugles
Diversité des Métiers et des Professions



« Être parents d'enfants sourds »
COMMENT S'APPROPRIER LE RÔLE ?

C'est le nom du colloque organisé par l'APEDAF les 20 et 21 février 2016 au Centre culturel « La Mariagnie » à Wépion. Au travers d'interventions de professionnels, de témoignages et d'ateliers, les questions suivantes seront abordées :

- Comment rendre et développer le pouvoir d'agir des parents dans les différentes étapes de la vie de l'enfant ? Comment favoriser l'implication des parents ? Comment prendre sa place face aux professionnels ? Quels sont les outils pour faire face à une décision difficile ? Comment communiquer avec son enfant sourd ?

Les différents ateliers (communication non-verbale ; atelier "toutitis" ; parentalité positive ; augmenter l'estime de soi de son enfant, etc.) nécessitent une inscription préalable !

In f'os et inscriptions
info@apedaf.be • www.apedaf.be

« Sourd et alors ? »
JE CHOISIS MON EMPLOI !

C'est le nom de la campagne lancée par l'APEDAF sur l'accès au monde du travail pour les personnes sourdes et malentendantes. L'objectif ? Accompagner les parents d'enfants sourds et malentendants dans leur questionnement. Mais également **informer et conscientiser le grand public et les employeurs** afin de leur montrer que les personnes sourdes et malentendantes exercent des professions variées et sont épanouies dans leur environnement de travail.

L'APEDAF a publié un guide « Langage une personne sourde », qui reprend **informations, astuces et conseils** pour aider l'employeur dans les démarches administratives, la communication et l'inclusion de la personne sourde ou malentendante au sein de sa nouvelle équipe. Si vous voulez recevoir ce guide ou les affiches de la campagne, contactez l'APEDAF (coordonnées ci-contre).



Plus d'in f'os ?
www.tandemcoach.com et www.morenacoching.org ou encore www.donnavaoior.org

OMNET ADAPT

Le Prix Lion-Francout

Connaissez-vous ce prix ? Créé en 1976 par le testament de Joseph Lion, en mémoire de son épouse Constance Francout, il récompense chaque année une personne aveugle qui « s'est distinguée par son courage et son comportement, attestant de ses hautes qualités morales pour surmonter son infirmité et se rendre utile à la société ».

Cette année, le Prix a été octroyé à Jean-Luc Pening, présenté dans le Parloons-en n° 52. Créateur d'une ONG spécialisée dans la communication, auteur d'un court métrage qui dénonce avec humour l'absurdité de toute lutte ethnique, Jean-Luc est également à l'origine de nombreux projets de sensibilisation, d'intégration et de promotion de la paix. Coach accrédité par l'ICF (International Coaching Federation) et l'École Européenne d'Administration, il est accompagnateur des changements.

Le nouveau magazine de l'inclusion !

Vous ne l'avez pas encore lu ? Découvrez vite le trimestriel Inclusion Magazine ! Avec ses encadrés « Facile à Lire », sa mise en page aérée et dynamique et ses articles fouillés, il deviendra vite un rendez-vous de lecture incontournable !

Au sommaire de ce premier numéro : un dossier sur l'inclusion scolaire des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle : « L'école est-elle vraiment faite pour tous ? » ; le portrait

DES RESSOURCES en lien avec le handicap sur Facebook !

Vous êtes en quête d'informations sur le handicap ? Rendez-vous sur la page Facebook du Centre de Documentation de l'AWIPH !

Vous y trouverez la présentation de ressources intéressantes : des guides pour les parents et les professionnels, des dossiers publiés dans des revues, des films, des livres pour les jeunes et les adultes...

Des capsules vidéo
EN LANGUE DES SIGNES SUR LES AIDES ET LES DROITS

Au sein de la commune de Chaumont-Gistoux, en Brabant Wallon, le service **SourDimension** est disponible, au sein même du CPAS, pour une aide téléphonique, une demande d'information ou un soutien administratif.

Destiné aux personnes qui rencontrent des problèmes d'audition, sourdité.

passer muraille.jpg

Afficher tous les téléchargements...

11:45 12-01-16

WALLONIE PICARDE

En février, les souris dansent...

Accueil > Régions > Mons-Centre - vendredi 30 janvier 2015 05h00 - St. D. - L'Avenir



Contre vents et marées, l'Apedaf tient le cap mais a besoin de votre soutien financier. - Com.

L'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones relance. pour la 25e fois.

UNE PUBLICATION DES ÉDITIONS DE L'AVENIR S.A.

L'AVENIR - LE COURRIER 7500 TOURNAI, Avenue de Mair 202

BUREAUX NON ACCESSIBLES AU PUBLIC

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION: Pol Hoysse

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ: KQM sprl, représentée par Quentin GEMOETS

RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITEUR RESPONSABLE: Thierry Duplèreux

Boulevard de Namur, 35 - 5004 Namur-Rouge

Tél.: 081/24 88 11 - Fax: 081/22 62 24

CHEF D'ÉDITION: Jean-Pierre DE ROUJCK

Info: info@lavenir.net

RÉDACTION DE TOURNAI: Tél.: 069/88 96 20 - fax: 069/88 96 60

RÉDACTION D'ATH: Tél.: 069/25 96 00 - fax: 069/25 96 08

SERVICE CLIENTÈLE: Contacts abonnés: abonnés@lavenir.net

Tél.: 0800/14 145 - fax 0800/14 152

Abonnements: abonnes@lavenir.net

Tél.: 081/23 62 00 - fax 081/23 62 01

Commandes photos: tél. 081/24 88 11 - CBC 193 1234942-56

PROMOTION ET DIFFUSION: Tél.: 069/88 96 20 - fax: 069/88 96 60

PUBLICITÉ NATIONALE: L'avenir Advertising 061 243 939

sales.national@lavenir.net

PUBLICITÉ RÉGIONALE: Gfi Deprinter: 069 88 96 59

PUBLICITÉ EN LIGNE: Gfi Deprinter: 069 88 96 59

gfi.deprinter@lavenir.net

PETITES ANNONCES: 0800/99 008

petitesannonces@lavenir.net

www.lavenir.net

NECROLOGIE: Tél. 070/23 36 93 - Fax 070/23 36 97

Logo for accessibility

Je m'abonne à l'avenir INTÉGRAL

Je choisis l'édition suivante: Le Courrier (Mouscron), Le Courrier de l'Escout, Autre édition: ...

Le journal me sera fourni: chez mon libraire, à mon domicile par la Poste

Pour une durée de: 1 an pour 284 € (379), 6 mois pour 158 € (189), 3 mois pour 89 € (95)

Et je profite de mes avantages et services abonnés à découvrir en permanence sur www.lavenir.net/espacesabonnes

Form fields for Name, Prénoms, Rue, N°, Boîte, Code postal, Localité, Téléphone, GSM, Date de naissance, E-Mail, Signature

Mentions obligatoires pour l'abonnement en librairie

Infos indispensables et disponibles sur www.lavenir.net/librairie

Nom de la librairie: Rue: N°: Boîte: Code postal: Localité:

Je renvoie ce coupon: par courrier, sans frais de timbre, j'indique sur l'enveloppe: Code-répertoire-Éditions de l'avenir - Abonnes-voies - DA 852-897 - 4 5004 Boulogne

par fax: 081/23 62 01

ou je me rends sur le site www.lavenir.net/ab

Pour toute information complémentaire, je contacte le service clientèle: 081/23 62 00

Les informations recueillies sur ce document sont reprises dans le traitement automatisé des données de l'avenir (Corelle) et peuvent être transmises à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en vertu de la loi du 06/12/92 relative à la protection de vos données. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises à des tiers, cochez cette case: []

Date limite de souscription: 30 septembre 2015 14003

Intéressé par L'avenir en version numérique uniquement? A partir de 75€/mois seulement

Infos sur: www.lavenir.net/abo

TOURNAI

« La surdité ne doit pas être un handicap »



« Le projet de la chanson signée, son apprentissage et son interprétation sur la scène ont ému beaucoup de parents. » Marie GLORIEUX



Une intégration réussie de la personne sourde : tel est l'objectif poursuivi. Comment ? Aussi en signant une chanson pour la fête scolaire.

Stéphane DIRICQ

Dans la classe de 1^{re} secondaire de l'école des Ursulines, à Tournai, aux côtés de Marie Glorieux, la titulaire, a pris place Magali Van den Abeele, l'aide pédagogique de l'Association des parents des enfants déficients auditifs francophones (Apedaf). Pendant 17 heures de cours par semaine, elle traduit en langue des signes tout ce qui se dit pour Rémy Lemaire. Rémy est sourd, comme ses parents et sa petite sœur, mais rien ne le distingue d'un autre enfant de la classe.

« Il est important, selon moi, de pouvoir mettre en valeur les écoles qui font plus qu'accepter l'intégration, nous a interpellés Magali Van den Abeele. Plusieurs de nos élèves sont déjà passés aux Ursulines en primaire et secondaire. Cette année, pour qu'ils puissent faire la fête comme leurs camarades, certains enseignants ont proposé aux élèves de première primaire et de première secondaire de remplacer le chant ou la danse par une traduction en signes d'une chanson. Que ce soit chez les petits ou chez les grands, l'idée a été très bien acceptée par les élèves motivés d'intégrer leur camarade sourd. » Pour les grands, le gala a déjà eu lieu sur la scène de la Mai-

« Certains élèves qui connaissent Rémy depuis longtemps ont même appris la langue des signes. »

son de la culture et les retours ont été très positifs. Pour la petite, la fête aura lieu ce dimanche 3 mai.

« Nous sommes dans les préparatifs, j'apprends en effet les paroles en signes à ces enfants. Voilà comment avec des personnes motivées une intégration peut être réussie. » Et ce ne sont pas les condisciples de Rémy qui diront le contraire, même en cour de récréation...

« Le projet de la chanson signée, son apprentissage et son interprétation sur la scène a ému beaucoup de parents, explique Marie Glorieux. Mais nous tâchons aussi d'intégrer Rémy dans tout ce qu'on fait : les films visionnés sont sous-titrés, les cours adaptés en fonction de la présence ou non de l'aide pédagogique, le rétroprojecteur privilégié, etc. On veille vraiment à ne pas l'isoler. »

Certains élèves, présents dans l'établissement depuis la 1^{re} maternelle, ont même déjà appris la langue des signes... ■



Dans la classe de Marie Glorieux, la présence de Magali Van den Abeele est aussi discrète qu'efficace !

Edi - 205831413

« Après ? Tout est possible... »

Louis Everaert est coordinateur des aides pédagogiques pour la région. Ce sont 13 établissements scolaires qui sont concernés en Wallonie picarde, dont 2 à Tournai : à côté des Ursulines, l'Apedaf intervient aussi auprès de l'école des Frères ; 13 enfants sont suivis dans la cité des Cinq Clochers, 40 en Région wallonne.

« Le décret "intégration" a changé la donne, reconnaît-il. Mais ne solutionne pas tout. Nous accusons par rapport aux États-Unis un retard incroyable. Outre-Atlantique, il existe même une université réservée aux étudiants sourds et toutes les forma-



Louis Everaert pointe du doigt le retard que nous accusons par rapport aux États-Unis.

tions leur sont ouvertes. Il n'y a aucune raison que les sourds soient malins là-bas et idiots ici. Et chez nous ?

« C'est la grande question qui va nous occuper dans les mois à venir, confie Louis Everaert. Notre mouvement est appelé à mener une grande campagne citoyenne qui doit mêler, et ce à tous niveaux, les professionnels sourds et les futurs adultes. Nous connaissons une avocate sourde, un linguiste sourd, une anthropologue sourde, une assistante sociale sourde, un architecte sourd. L'intégration est un combat de chaque instant et ce combat-là n'est pas gagné. »

Mais la surdité ne doit pas être source d'inhibition. Rémy Lemaire veut être professeur d'anglais. Un signe plus qu'encourageant, non ? ■

Actu Régions Brabant wallon

Les CPAS du Brabant wallon ne veulent pas d'une fusion avec les communes

Un joli pari architectural pour l'UAO

Recommander Partager Tweeter G+1 in Share 0 A A

Aider les écoliers malentendants

JEAN-PHILIPPE DE VOGELAERE
Mis en ligne mardi 3 février 2015, 13h12

WAVRE L'enseignement est une obligation, mais elle coûte cher. Volontaire, Simon se comporte comme tous les enfants. Huit heures par semaine, il dispose d'une aide pour progresser en classe.



LE SOIR

1 Pour que cessent les démissions fracassantes

2 La gauche brésilienne se mobilise pour Dilma Rousseff

Politique

Alda Greoli: «Deux ministres ne coûtent pas un euro de plus»

Au moins 7.000 personnes ont marché contre la haine (photos et vidéo)

Bellot remplace Galant à la Mobilité: «Plusieurs ministres s'y sont cassés les dents»

c. Ecart 23/06/15

TOURNAI

Un chèque de 4 000 € pour l'Apedaf

Service *above self*: telle est la devise du Rotary International. Le club de Tournai l'a illustrée lors de sa réunion statutaire du 28 mai au cours de laquelle son président, Bruno Fréteur, a remis à l'Apedaf (l'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones) représentée par sa directrice nationale M^{me} Édith Rioux, une somme de 4 000 €.

Ce don a été effectué grâce au produit de la vente du beau livre « *Edmond et Jacques Desclée, aviateurs tournaisiens en 14-18* » dont la publication a bénéficié de la ténacité, soutenue par le président, de MM. Bernard Desclée, Bernard Demaire et Olivier Mer-



M^{me} Rioux, directrice nationale de l'Apedaf, et **M. Bernard Desclée,** coauteur du livre consacré aux deux aviateurs tournaisiens en 14-18.

Elle a rappelé que l'Apedaf fut fondée il y a 38 ans, à l'initiative des pionnières que sont

M^{mes} Ghislaine Desclée et Sabine Lemaire.

Depuis lors cette association vient en aide aux familles d'enfants déficients auditifs (dont le nombre s'élève à 400 000 environ en Belgique dont 40 000 sourds profonds) par des actions de soutien parental et de soutien pédagogique.

Celles-ci sont coordonnées par Louis Everaert pour la région de Tournai, Ath et Mouscron.

Au total 24 professionnels sont à l'œuvre en région Wallonie-Bruxelles.

Rappelons que dans le Tournais, une dizaine de familles bénéficient du concours de l'Apedaf. ■

+ PLUS D'INFO

IMPRIMER

À LA UNE

LES + LUS

MAIL

Tournai

"Sourd et alors?": travailler comme tout le monde

Accueil > Le fil info > Régions - vendredi 27 novembre 2015 10h00 - L'Avenir



Laurent Duquesne (Meinles) est architecte et conseiller en accessibilité et professeur en langue des signes. Il participe à cette campagne de l'Apedaf - EdA

Avorata architorta enciamanta naet-datoranta Fac profile ont taue un noint commun. il act

L'ACTUALITÉ DE ARLON

SOLIDARITÉ

Soutenir les élèves sourds

Accueil > Régions > Luxembourg > Le fil d'actu - jeudi 12 février 2015 05h00 - L'Avenir

Depuis 1990, être solidaire et gourmand, c'est possible avec l'Apedaf, l'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones.

L'Opération souris en chocolat organisée par l'ASBL, c'est l'assurance pour des enfants sourds d'un réel accompagnement pédagogique. Les profits de cette opération de solidarité sont intégralement dédiés à l'intégration des enfants sourds et malentendants en enseignement ordinaire.

L'aide pédagogique (AP) est une personne qui accompagne les enfants sourds en classe et favori

LE FIL D'ACTU

Soutenir les élèves sourds

🕒 Je 12/02/2015

Depuis 1990, être solidaire et gourmand, c'est possible avec l'Apedaf, l'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones.

L'Opération souris en chocolat organisée par l'ASBL, c'est l'assurance pour des enfants sourds d'un réel accompagnement pédagogique. Les profits de cette opération de solidarité sont intégralement dédiés à l'intégration des enfants sourds et malentendants en enseignement ordinaire.

L'aide pédagogique (AP) est une personne qui accompagne les enfants sourds en classe et favorise ...

L'accès à l'emploi !

Soutien à la campagne

«Sourd et alors ?

Je choisis mon emploi ! ».



L'APEDAF, une association qui nous est affiliée, a lancé en septembre 2015 une campagne intitulée « Sourd et alors ? Je choisis mon emploi ! ». Cette campagne explore la thématique de l'accès au monde du travail pour les personnes sourdes et malentendantes. L'objectif est d'accompagner les parents d'enfants sourds et malentendants dans leur questionnement. Mais également d'informer et de conscientiser le grand public et les employeurs afin de leur montrer que les personnes sourdes et malentendantes exercent des professions variées et sont épanouies dans leur environnement de travail.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter directement le site Internet suivant : <http://apedaf.be/wordpress/campagne-2015>

Nous avons relayé cette campagne et avons organisé conjointement, le vendredi 13 novembre, une activité d'éducation permanente sur le sujet pour le public sourd/malentendant où étaient également conviés les parents d'enfants sourds, les professionnels de tous types et le public entendant de manière générale.



Et en 2016 ?

En 2016, nous allons réitérer et améliorer l'un cycle de formation qui reprendra la Nous nous sommes en effet aperçus au travers de sensibiliser son entourage implique pour le connaître et de se positionner mieux vis-à-vis. Certaines personnes ont aussi du mal à commander comme aménagements au sein mal à savoir ce qu'elles peuvent améliorer. Dans l'ensemble, elles ont besoin de savoir demander, ce qu'il est raisonnable de dem

Cette sensibilisation qui est importante dans réalité dans le contexte familial et dans d'autres personnes entendantes. Nous sommes projet de cycles de formation qui ont pour ok premières formations devraient avoir lieu dur

Ateliers « Sensibiliser son entourage professionnel ».

Au quotidien, la personne sourde se retrouve souvent seule dans son environnement de travail avec des collègues majoritairement entendants. Il est donc important qu'elle soit à l'aise dans sa capacité à informer son entourage. Si le personnel « entendant », en général, est réceptif et de bonne volonté en début de contrat, la surdité ou malentendance du nouveau collègue est souvent vite oubliée au fil du temps.

Pour les demandeurs d'emploi sourds et malentendants, se préparer aux réalités de la vie sociale en entreprise ou organisme de formations est donc une étape essentielle.

Or, l'expé cadre de Emploi en personnes surdité, à e les problè de travail conséque dans les r l'absentéi

Pour remé animation sur pied u ayant pc professioni eu lieu er constitué (L'impact l faire évol

6 Comptes et bilan 2015

Bilan 2015

I. Bilan 2015

ACTIF		PASSIF	
	Immob. corporelles		Capitaux propres
	Mat. & équip. pédag./anim.	35.239,27	1400 Résultats reportés
231000	Amort. actés	-32.330,94	1420 Résultat de l'exercice
			1630 Provisions pr charges
			1631 Provision pour charges salariales
			165000 Provision pour autres risques et charges
	Immob. financières	26.282,00	
280000	Immob. financières	31.162,00	Dettes à plus d'un an
280009	Reduction de val imm fin	-4.880,00	178000 S/préavis non prestés
			179000 Dettes diverses à plus d'un an
3400	Stocks	1.853,50	61.847,63
	Créances à un an au plus	21.734,93	
400000	S/ventes & prest. de serv.	422,50	
404000	Produits à recevoir		43.842,87
413001	Subv Permanent		
413002	Subv Emploi EP	20.232,43	
413003	Subv Activités EP		
413005	Autres services de la CF		
413008	Subv Fédération Wallonie-Bxl	1.080,00	
413302	Activis		
413303	Forem		
413310	Région Wallone		
413312	Communauté Wallonie-Bruxelles		
413900	Autres		
	Placements trés. & val. disp.	255.553,12	
550000	Banque compte courant	113.677,66	
551000	Banque compte épargne Cigale	1.597,46	
554000	Banque comptes Tournai	23.991,56	
555001	Compte d'épargne short	1.590,91	
557000	Compte d'épargne Plus/BNP	107.438,83	
558000	Compte d'épargne Locative	1.938,81	
558100	Garantie Locative Wallonie	922,99	
558200	Garantie Locative Evère	3.657,91	
570001	Caisse Arlon-Luxembourg	123,95	
570002	Caisse Tournai	79,39	
570003	Caisse bureau Bxl's	533,65	
	Comptes de régularisation	45.379,56	8.966,26
490000	Charges à reporter	5.489,78	2.756,26
491000	Produits acquis	39.889,78	6.210,00
	TOTAL ACTIF	353.711,44	353.711,44

Compte de résultats 2015

112

II. COMPTES DE RESULTATS 2015

CHARGES		BUDGET 2015	REALISE 2015	PRODUITS	BUDGET 2015	REALISE 2015
1. ACTIVITES						
PRODUCTION	9.750,00 €	8.191,68 €	PRODUCTION ET PUBLICATION	3.200,00 €	2.285,00 €	
ACTIVITES D'AUTOFINANCEMENT	37.824,44 €	33.772,36 €	SUBSIDES PUBLICATIONS	104.180,00 €	97.109,21 €	
PILES	3.100,00 €	1.636,15 €	ACTIVITES D'AUTOFINANCEMENT	3.160,00 €	2.283,00 €	
VARIATION DES STOCKS	1.768,50 €	1.768,50 €				
TOTAL	50.674,44 €	45.368,69 €		110.540,00 €	101.677,21 €	
2. FONCTIONNEMENT						
SERVICES ET BIEN DIVERS/ANIMATION	122.996,05 €	106.937,41 €	SERVICES ET BIEN DIVERS	2.800,00 €	1.175,10 €	
			ANIMATION	1.100,00 €	1.519,60 €	
			SUBSIDES ACTIVITES PR ANIMATION ET INFORMATION	27.852,92 €	2.570,00 €	
			SUBSIDES ACTIVITES ED. PERM	2.300,00 €	1.000,00 €	
			SUBSIDES ACTIVITES AWIPH	10.326,45 €	650,00 €	
			SUBSIDES EXTRA	119.146,73 €	10.368,92 €	
			SUBSIDES FORFAIT DE BASE ED. PERM			
			COTISATIONS + CONTRIBUTIONS FORF +DONS		103.733,02 €	
BBSB	9.480,00 €	6.631,06 €	SUBVENTIONS PR BBSB			
FRAIS DE PERSONNEL	336.766,07 €	306.201,43 €	FRAIS DE PERSONNEL	299.019,77 €	256.360,31 €	
ACS	47.449,57 €	44.215,63 €	ACS	20.831,25 €	20.809,48 €	
FBIE	45.419,72 €	45.174,51 €	FBIE	56.999,41 €	57.284,41 €	
EDP	495.129,72 €	491.746,69 €	EDP	359.399,22 €	356.633,89 €	
APE	6.730,00 €	6.554,71 €	APE	79.420,68 €	79.817,76 €	
AUTRES CHARGES (Assurances)			SUBSIDES NON MARCHAND	5.006,12 €	5.031,25 €	
			COMPLEMENT FBIE			
AMORTISSEMENT, REDUCTION DE VAL ET PROVISION	1.796,00 €	1.899,00 €	AMORTISSEMENT, REDUCTION DE VAL ET PROVISION		2.178,00 €	
AUTRES CHARGES	2.400,00 €	5.180,57 €	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			
TOTAL	1.068.167,13 €	1.074.541,01 €		984.202,55 €	927.114,59 €	
3. DIVERS						
CHARGES FINANCIERES	200,00 €	120,86 €	PRODUITS FINANCIERS	3.500,00 €	2.140,20 €	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1.151,11 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS		9.337,16 €	
TOTAL	200,00 €	1.271,97 €		3.500,00 €	11.477,36 €	
TOTAL COMPTES CLASSE 6	1.119.041,57 €	1.061.181,67 €	TOTAL COMPTES CLASSE 7	€ 1.098.242,55	€ 1.040.269,16	
RESULTAT		-€ 20.799,02			-€ 20.912,51	

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
Centrale des bilans

113

COMPTES ANNUELS:
modèle abrégé pour
associations et fondations*
en euros (EUR)

Des informations supplémentaires concernant le dépôt des comptes annuels sont disponibles sur le site Internet de la Centrale des bilans: www.centraledesbilans.be

Des brochures explicatives portant sur les obligations comptables des associations et fondations peuvent être téléchargées à partir du site du SPF Justice.

* Dans ce modèle, les termes "associations et fondations" ou "association ou fondation" se réfèrent aux personnes morales suivantes: associations sans but lucratif, associations internationales sans but lucratif et fondations.

201				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	A-asbl 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

DENOMINATION: ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS DEFICIENTS AUDITIFS FRANCOPHONES.....

Forme juridique: ASBL.....

Adresse: PICARDIE N°: 43..... Boite: 6.....

Code postal: 1140..... Commune: EVERE.....

Pays: BELGIQUE.....

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de BRUXELLES.....

Adresse Internet *: <http://www.apedaf.be>.....

Numéro d'entreprise BE 0418 527 581

DATE 21/11/2014 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale*** du 28/04 /2016

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01/ 01/2015 au 31/ 12/2015

Exercice précédent du 01/ 01/2014 au 31/ 12/2014

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas****** identiques à ceux publiés antérieurement.

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant, du représentant en Belgique de l'association étrangère

PREVOT Anne-Charlotte
Avenue du Panthéon 23
1081 Bruxelles

Présidente du Conseil d'Administration

LIETAR Bernard
Rue Charles Dubois 32
1342 Limelette

Vice-président du Conseil d'Administration

MEILLEUR Gaétane
Rue de la Viville 42
6700 Arlon

Trésorière

NOTEBAERT Stéphanie
Rue P. Decoster 88
1190 Bruxelles

Secrétaire du Conseil d'Administration

Documents joints aux présents comptes annuels:

Nombre total de pages déposées: Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: A-asbl 1.1, 1.2, A-asbl2.1, 2.2, A-asbl-3, A-asbl-7, A-asbl5.1.1, 5.1.2, 5.1.3, 5.5, A-asbl6.....

Signature
(Nom et qualité)

Signature
(Nom et qualité)

* Mention facultative.

*** Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

**** Biffer la mention inutile.

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	<u>29.190</u>	<u>27.260</u>
Frais d'établissement		20
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	2.908	2.880
Terrains et constructions		22
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/291
Autres		22/292
Installations, machines et outillage		23	2.908	2.880
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231	2.908	2.880
Autres		232
Mobilier et matériel roulant		24
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241
Autres		242
Location-financement et droits similaires		25
Autres immobilisations corporelles		26
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261
Autres		262
Immobilisations en cours et acomptes versés		27
Immobilisations financières	5.1.3/ 5.2.1	28	26.282.....	24.380.....
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>324.521</u>	<u>366.435</u>
Créances à plus d'un an		29
Créances commerciales		290
Autres créances		291
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	1.853	3.622
Stocks		30/36	1.853	3.622
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	21.735	69.249
Créances commerciales		40	423	714
Autres créances		41	21.312	68.535
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415	21.312	68.535
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53
Valeurs disponibles		54/58	255.553	280.036
Comptes de régularisation		490/1	45.376	13.528
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	353.711	393.695

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>113.252</u>	<u>134.164</u>
Fonds de l'association ou de la fondation		10
Patrimoine de départ		100
Moyens permanents		101
Plus-values de réévaluation		12
Fonds affectés	5.3	13
Résultat positif (néгатif) reporté		14	113.252	134.164
Subsides en capital		15
PROVISIONS	5.3	16	<u>137.111</u>	<u>137.111</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	137.111	137.111
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		168
DETTES		17/49	<u>103.349</u>	<u>122.420</u>
Dettes à plus d'un an	5.4	17	61.848	61.848
Dettes financières		170/4
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3
Autres emprunts		174/0
Dettes commerciales		175
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		179	61.848	61.848
Productives d'intérêts		1790
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791	61.848	61.848
Cautionnements reçus en numéraire		1792
Dettes à un an au plus	5.4	42/48	32.534	49.863
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42
Dettes financières		43
Etablissements de crédit		430/8
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	32.534	49.863
Fournisseurs		440/4	32.534	49.863
Effets à payer		441
Acomptes reçus sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales		45
Impôts		450/3
Rémunérations et charges sociales		454/9
Dettes diverses		48
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8
Autres dettes productives d'intérêts		4890
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891
Comptes de régularisation		492/3	8.966	10.709
TOTAL DU PASSIF		10/49	353.711	393.695

COMPTE DE RESULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
	Marge brute d'exploitation	(+)/(-)			
	Ventes et prestations*		9900	869.855	903.975
	Chiffre d'affaires*		70/74
	Cotisations, dons, legs et subsides*		70
	Approvisionnements, marchandises, services et biens divers*		73
	Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	5.5 60/61	158.937	164.726
	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		62	893.893	894.361
	Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	630	1.785	2.124
	Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	631/4	114.....
	Autres charges d'exploitation		635/8		10.000
	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	640/8	5.180	3.717
	Résultat positif (négatif) d'exploitation	(+)/(-)	649
	Produits financiers		5.5 9901	-31.118	-6.227
	Charges financières		5.5 75	2.140	3.034
	Résultat positif (négatif) courant	(+)/(-)	65	121	195
	Produits exceptionnels		9902	-29.098	-3.388
	Charges exceptionnelles		76	9.337	6.616
	Résultat positif (négatif) de l'exercice	(+)/(-)	66	1.151	5.460
			9904	-20.912	-2.232

* Mention facultative.

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Résultat positif (négatif) à affecter (+)/(-)	9906	113.252	134.164
Résultat positif (négatif) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	-20.912	-2.232
Résultat positif (négatif) de l'exercice antérieur reporté (+)/(-)	14P	134.164	136.396
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2
sur les fonds de l'association ou de la fondation	791
sur les fonds affectés	792
Affectations aux fonds affectés	692
Résultat positif (négatif) à reporter (+)/(-)	(14)	113.252	134.164

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	xxxxxxxxxxxxxx	36.312
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	1.690	
Cessions et désaffectations	8179	
Transferts d'une rubrique à une autre	8189	
		(+)/(-)	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	38.002	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8259P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8219	
Acquises de tiers	8229	
Annulées	8239	
Transférées d'une rubrique à une autre	8249	
		(+)/(-)	
Plus-values au terme de l'exercice	8259	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8329P	xxxxxxxxxxxxxx	33.432
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	1.785	
Repris	8289	123.....	
Acquis de tiers	8299	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	
Transférés d'une rubrique à une autre	8319	
		(+)/(-)	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	35.094	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	<u>2.908</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349	2.908.....	

N°

BE 0418 527 581

A-asbl 5.1.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	xxxxxxxxxxxxxx	31.162
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	
Cessions et retraits	8375	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385	
Autres mutations	(+)/(-) 8386	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	31.162	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415	
Acquises de tiers	8425	
Annulées	8435	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445	
Plus-values au terme de l'exercice	8455	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	xxxxxxxxxxxxxx	6.782
Mutations de l'exercice			
Actées	8475	
Reprises	8485	1.902	
Acquises de tiers	8495	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525	4.880	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	<u>26.282</u>	

120